



La production cinématographique en 2008

Bilan statistique des films agréés
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

mars 2009

Cette étude a été réalisée conjointement par la Direction du cinéma et la Direction des études, des statistiques et de la prospective



Centre national de la cinématographie
Direction des études, des statistiques et de la prospective
Direction du cinéma
12, rue de Lübeck 75784 Paris cedex 16
Tél : 01.44.34.38.26
Fax : 01.44.34.34.55
www.cnc.fr

Nicole Canetti, Jean-Pierre Guerrieri, Sophie Jardillier, Caroline Jeanneau

Sommaire

Rappel méthodologique	5
I. Les chiffres clés	5
II. Les films produits en 2008	6
A. Le nombre de films produits	6
B. Le devis des films d'initiative française	7
1) Investissements totaux dans les films d'initiative française	7
2) Devis moyen et médian des films d'initiative française	7
3) Répartition des films d'initiative française selon le devis	8
4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française	10
C. Les films aux devis les moins élevés	11
D. Les films à budget élevé	14
E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)	18
F. Les coproductions internationales	20
1) Les coproductions à majorité française	20
2) Les coproductions à majorité étrangère	21
3) Les coproductions financières bilatérales	22
4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne	22
G. Les premiers et les deuxièmes films	23
1) Les premiers films	23
2) Les deuxièmes films	23
H. Films d'animation et films documentaires	24
1) Les films documentaires	24
2) Les films d'animation	25
II. Le financement des films produits en 2008	26
A. Le financement des films d'initiative française	26
B. Les préachats de Canal+	27
C. Les préachats de TPS Cinéma	29
D. Les préachats de Ciné Cinéma	31
E. Les investissements de Orange	33
F. Les investissements des chaînes en clair	34
1) Les investissements de TF1	35
2) Les investissements de France Télévisions	36
3) Les investissements de M6	38
4) Les investissements de Arte France	38
G. Les films sans financement de chaînes de télévision	39
H. L'intervention des SOFICA	41
I. Le financement des films par les mandats d'exploitation	42
1) Les mandats de distribution en salles	43
2) Les mandats vidéo	43
3) Les mandats étrangers	44
J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)	44
K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes	45
1) L'avance sur recettes avant réalisation	45
2) L'avance sur recettes après réalisation	46
L. Le crédit d'impôt	46
M. Les aides publiques des régions	48

III. Tournage, production et postproduction.....	50
A. Les principaux producteurs de films	50
B. Supports de tournage	50
C. Durées de tournage.....	50
D. Postproduction	51
ANNEXES.....	52

Rappel méthodologique

- Ce bilan statistique porte sur la production de films français ayant reçu l'agrément du CNC en 2008.
- Sont exclus de cette analyse :
 - les films financés par un producteur français mais ne pouvant être qualifiés d'œuvres européennes (films soutenus par le fonds Sud ou l'aide aux films en langue étrangère,...).
 - les films dits « sauvages », qui ne font pas appel à un financement encadré ou au soutien financier de l'État et dont la production n'est pas terminée.
- Seuls apparaissent dans ces résultats les films dont la production a débuté en 2008 (agrément des investissements), ou s'est achevée durant l'année (agrément de production).
- Ce calendrier explique les distorsions éventuelles entre les déclarations annuelles d'investissement des chaînes de télévision (ou des SOFICA) dans des projets de films et ce bilan des films agréés en 2008.

I. Les chiffres clés

nombre de films	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	183	167	187	164	185	196
films à majorité étrangère	29	36	53	39	43	44
total	212	203	240	203	228	240

investissements totaux (M€)	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	847,04	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20
films à majorité étrangère	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26
total	1 153,30	1 048,83	1 286,13	1 148,47	1 201,08	1 490,45

investissements français (M€)	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	720,61	789,07	837,35	777,02	907,37	1 174,06
films à majorité étrangère	68,73	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70
total	789,34	819,79	916,98	834,25	951,74	1 223,76

investissements étrangers (M€)	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14
films à majorité étrangère	237,53	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56
total	363,96	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69

II. Les films produits en 2008

A. Le nombre de films produits

Le record historique de 2005 est égalé avec un nombre de films d'initiative française jamais atteint.

Nombre de films produits

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française (1)	154	144	172	163	183	167	187	164	185	196
<i>dont films de coproduction</i>	39	33	47	57	78	37	61	37	52	51
films à majorité étrangère (2)	27	27	32	37	29	36	53	39	43	44
total films agréés (1)+(2)	181	171	204	200	212	203	240	203	228	240

Comme en 2005, année du record historique en termes de nombre de films produits, 240 films de long métrage ont obtenu l'agrément au cours de l'année 2008, soit 12 films de plus qu'en 2007.

La progression constatée en 2008 concerne essentiellement les films produits et financés intégralement ou majoritairement par des partenaires français, films dits « d'initiative française » (+11 films). 196 films d'initiative française sont ainsi agréés en 2008, soit un niveau jamais atteint jusqu'à présent. En 2005, sur un même nombre de films produits, seuls 187 films étaient d'initiative française.

Le nombre de films intégralement financés par la France s'établit à 145 en 2008, soit le niveau le plus élevé des vingt dernières années (133 en 2007, 127 en 2006, 126 en 2005). Ils composent ainsi 74,0 % des films d'initiative française agréés en 2008 (71,9 % en 2007, 77,4 % en 2006, 67,4 % en 2005).

51 films d'initiative française agréés en 2008 ont été réalisés en coproduction avec l'étranger (52 films en 2007, 37 films en 2006, 61 films en 2005). Ils représentent 26,0 % de la production d'initiative française (28,1 % en 2007, 22,6 % en 2006, 32,6 % en 2005).

Le nombre de films de coproduction agréés en 2008 où la France est un partenaire minoritaire est stable par rapport à 2007 à 44 films (43 films en 2007, 39 films en 2006, 53 films en 2005).

La proportion de films d'initiative française tournés en langue française est de 96,4 %, contre 91,4 % en 2007, 94,5 % en 2006 et 94,7 % en 2005. 7 films d'initiative française ont été tournés dans une langue étrangère en 2008 (16 films en 2007, 9 films en 2006, 10 films en 2005). Parmi ces films, deux ont été tournés en langue anglaise. Ils étaient sept en 2007 et trois en 2006. Ces deux films tournés en anglais figurent parmi les devis les plus élevés de l'année (*le Transporteur 3* d'Olivier Megaton, *From Paris with Love* de Pierre Morel) et sont tous deux produits par la société EuropaCorp.

17 films ont été agréés une fois terminés (après l'obtention du visa d'exploitation). Ils étaient 12 en 2007, 11 en 2006 et 23 en 2005.

Il convient de rappeler que la réforme de l'agrément, mise en place au cours de l'année 1999, a eu pour effet de rendre facultative la demande d'agrément des investissements avant le début des prises de vue pour les films ne faisant pas appel à des financements encadrés (avance sur recettes avant réalisation, chaînes hertziennes en clair, SOFICA et coproductions internationales). De fait, les films concernés par cet agrément se trouvent pour la

plupart dans la catégorie des films à budget peu élevé. En 2008, 15 films sur 17 présentent un devis inférieur à 1 M€ et aucun devis n'excède 2,2 M€

La mise en place du crédit d'impôt cinéma, dispositif dont le bénéficiaire est notamment lié à la demande d'agrément des investissements avant le début des prises de vues, est probablement à l'origine de la diminution constatée depuis 2006, du nombre de films agréés une fois terminés.

B. Le devis des films d'initiative française

1) Investissements totaux dans les films d'initiative française

Les investissements sur les films d'initiative française augmentent de 25,5 %.

Investissements dans les films d'initiative française (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
investissements français	545,58	632,86	687,89	644,33	720,61	789,07	837,35	777,02	907,37	1 174,06
évolution (%)	-5,8	+16,0	+8,7	-6,3	+11,8	+9,5	+6,1	-7,2	+16,8	+29,4
investissements étrangers	58,10	42,63	61,23	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14
évolution (%)	-15,6	-26,6	+43,6	+30,4	+58,4	-18,3	-6,8	-8,6	+9,4	-11,6
investissements totaux	603,68	675,49	749,12	724,17	847,04	892,41	933,67	865,04	1 003,63	1 259,20
évolution (%)	-6,9	+11,9	+10,9	-3,3	+17,0	+5,4	+4,6	-7,4	+16,0	+25,5

En 2008, les investissements totaux sur les films d'initiative française affichent une augmentation de 25,5 % par rapport à 2007, pour un nombre de films en progression de 5,9 %. Par rapport à 2005, ils présentent une progression de 34,9 % pour un nombre de films en hausse de 4,8 %. Pour la deuxième fois après 2007, les investissements sur les films d'initiative française dépassent le milliard d'euros. Entre 1999 et 2008, ces investissements progressent en moyenne de 8,5 % par an.

L'augmentation par rapport à 2007 concerne uniquement les investissements français qui progressent de près de 30 %. Comparés à l'année 2005, ces investissements français présentent une hausse de plus de 40 %. Les investissements français dans la production d'initiative française ont plus que doublé en dix ans (en moyenne +8,9 % par an).

Les investissements étrangers dans les films d'initiative française diminuent de 11,6 % par rapport à 2007 comme par rapport à 2005. En dix ans, ils affichent une augmentation de 46,5 %, soit +4,3 % par an en moyenne.

2) Devis moyen et médian des films d'initiative française

Définitions

Le devis moyen est égal à la moyenne des devis (devis total divisé par nombre de films). Le devis médian est le montant pour lequel 50 % des films ont un devis supérieur et 50 % des films un devis inférieur. L'écart entre le devis moyen et le devis médian illustre la dispersion des films selon leur devis.

Une évolution calculée en euros constants permet de comparer deux années en gommant l'effet d'augmentation des prix. Elle retrace une évolution en considérant qu'un euro a la même valeur quelle que soit l'année. Ainsi, une évolution positive est-elle généralement moins forte en euros constants qu'en euros courants.

En 2008, compte tenu de la progression globale des investissements, le devis moyen par film d'initiative française s'établit à 6,42 M€, contre 5,43 M€ en 2007, 4,99 M€ en 2005 et 3,92 M€ en 1999. En euros constants, ce devis moyen augmente de 16,9 % par rapport à 2007 et de 4,0 % en moyenne par année depuis à 1999.

Toutefois, la présence de trois films d'initiative française dont le devis dépasse 40 M€ explique en grande partie la forte progression du devis moyen en 2008. En excluant tous les films à devis supérieur à 40 M€ (3 films en 2008, 2 films en 2003, 1 film en 2007, 2006, 2005, 2004, 2000 et aucun en 1999, 2001 et 2002), le devis moyen présente une progression moins élevée. Il s'établit à 5,58 M€ en 2008, contre 5,18 M€ en 2007, soit une hausse de 7,8 % (+6,4 % en euros constants). Entre 1999 et 2008, le devis moyen hors films à plus de 40 M€ présente une augmentation modérée, en moyenne de 4,0 % par an (+2,4 % par an en euros constants).

Devis moyen et devis médian des films d'initiative française (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
devis moyen (M€)	3,92	4,69	4,36	4,44	4,63	5,34	4,99	5,27	5,43	6,42
évolution (€ courants) (%)	-9,3	+19,7	-7,2	+2,0	+4,2	+15,5	-6,6	+5,6	+2,9	+18,4
évolution (€ constants) (%)	-9,7	+17,8	-8,6	+0,2	+2,3	+13,6	-8,2	+3,9	+1,9	+16,9
devis médian (M€)	2,72	3,21	2,42	2,82	2,60	3,92	2,80	2,82	3,08	3,40
évolution (€ courants) (%)	+2,5	+17,8	-24,6	+16,9	-7,9	+50,8	-28,6	+0,6	+9,2	+10,5
évolution (€ constants) (%)	+2,0	+16,0	-25,8	+14,9	-9,6	+48,4	-29,8	-1,1	+8,2	+9,1

Le devis médian des films d'initiative française s'élève à 3,40 M€ en 2008, contre 3,08 M€ en 2007 et 2,72 M€ en 1999. Il progresse de 10,5 % par rapport à 2007 (+9,1 % en euros constants) et de 2,5 % par année en moyenne depuis 1999 (+0,9 % en euros constants).

3) Répartition des films d'initiative française selon le devis

Stabilité du nombre de films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€.

En 2008, la production d'initiative française compte 11 films de plus qu'en 2007. Cette augmentation ne concerne pas toutes les tranches de devis. Une progression est constatée pour les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (+11 films), les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ (+8 films) et les films dont le devis est inférieur à 1 M€ (+9 films). En revanche, une baisse apparaît pour les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (-9 films) et sur ceux dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (-8 films).

Nombre de films d'initiative française selon le devis

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
plus de 15 M€	3	7	9	9	11	9	12	9	12	18
de 10 à 15 M€	7	7	11	5	7	15	10	15	16	17
de 7 à 10 M€	13	12	14	12	12	9	17	21	21	25
de 5 à 7 M€	11	14	15	31	20	33	21	12	20	11
de 4 à 5 M€	13	18	9	9	17	16	7	7	9	17
de 2 à 4 M€	60	43	40	35	38	32	46	37	43	41
de 1 à 2 M€	27	21	32	21	37	33	33	35	29	23
moins de 1 M€	20	22	42	41	41	20	41	28	35	44
total	154	144	172	163	183	167	187	164	185	196

44 films d'initiative française présentent un devis inférieur à 1 M€ en 2008, soit 22,4 % de l'ensemble. Le poids en volume des films à moins de 1 M€ est plus élevé qu'en 2007 (18,9 %) et 2006 (17,1 %) mais il est relativement proche de celui constaté en 2005 (21,9 %).

Le nombre de films dont le devis est compris entre 1 M€ et 2 M€ passe de 29 en 2007 à 23 en 2008. Il était de 33 en 2005. Ainsi, 67 films présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2008 (34,2 % des films d'initiative française), contre 64 films en 2007 (34,6 %) et 74 films en 2005 (39,6 %).

Entre 2 M€ et 4 M€, le nombre de films passe de 43 en 2007 à 41 en 2008. Il s'établissait à 46 en 2005. En volume, les devis compris entre 2 M€ et 4 M€ composent 20,9 % des films d'initiative française en 2008 (23,2 % en 2007 et 24,6 % en 2005).

Les films présentant un devis de moins de 4 M€ représentent ainsi 55,1 % de la production d'initiative française en 2008, contre 57,8 % en 2007, 64,2 % en 2005 et 69,5 % en 1999.

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 5 M€ a pratiquement doublé passant de 9 films en 2007 à 17 films en 2008 (7 films en 2005 et 2006). Ils représentent 8,7 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2008 (4,9 % en 2007 et 3,7 % en 2005).

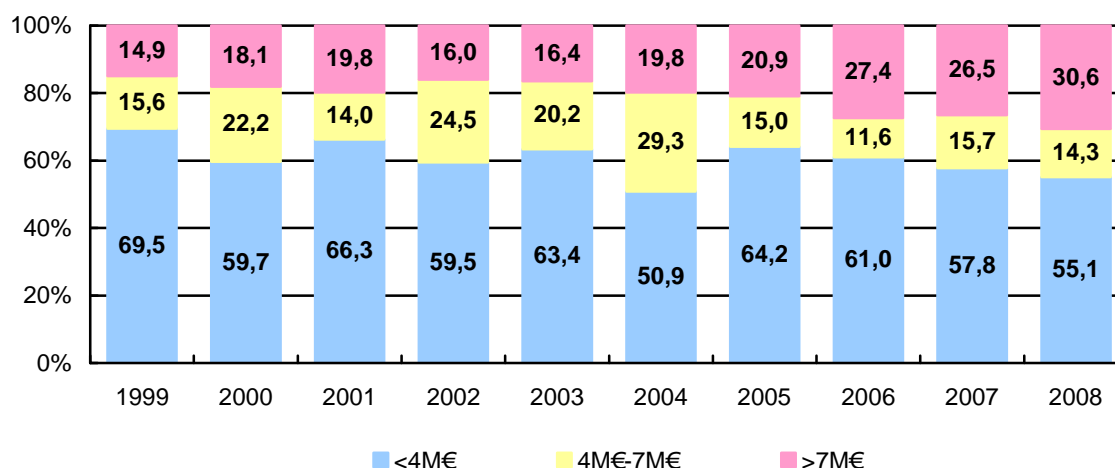
A contrario, le nombre de films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ recule. Il passe de 20 en 2007 à 11 en 2008 (12 en 2006, 21 en 2005). La part de ces films dans le total apparaît ainsi très inégale selon les années : 5,6 % en 2008, 10,8 % en 2007, 7,3 % en 2006, 11,2 % en 2005).

Comme en 2005, 28 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2008 (29 films en 2007 et 19 films en 2006). A l'exception de 2006 (11,6 %), la part des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ est relativement stable ces dernières années : 15,0 % en 2005, 15,7 % en 2007, 14,3 % en 2008.

Dans les tranches de devis les plus hautes, le nombre de films connaît une forte progression : 60 films présentent un budget supérieur à 7 M€ en 2008, contre 49 en 2007, 45 en 2006 et 39 en 2005. Les films supplémentaires se situent principalement dans la tranche des devis supérieurs à 15 M€ (+6 films) et dans celle dont les devis sont compris entre 7 M€ et 10 M€ (+4 films). 18 films affichent un devis supérieur à 15 M€ (12 en 2007 et 2005, 12 en 2008). 5 films ont un devis compris entre 15 M€ et 20 M€ (6 en 2007) et 13 films présentent un devis supérieur à 20 M€ (6 en 2007). Le nombre de films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ se maintient à un niveau élevé avec 25 films (21 films en 2007 et 2006).

Globalement, 30,6 % des films d'initiative française affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2008, contre 26,5 % en 2007 et 27,4 % en 2006. Jusqu'en 2004, cette part n'excédait jamais 20 % (20,9 % en 2005).

Répartition des films d'initiative française selon le devis (%)



4) Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française

Près des trois quarts des investissements dans les films d'initiative française à plus de 7 M€.

En termes d'investissement, les films dont le devis est supérieur à 7 M€ (60 films en 2008) captent 74,5 % de l'ensemble des investissements dans la production d'initiative française. Cette proportion s'établissait à 65,0 % en 2007 (49 films), 67,8 % en 2006 (45 films) et 61,1 % en 2005 (39 films). En 1999, les films à plus de 7 M€ captaient 42,6 % des investissements totaux de la production d'initiative française.

Répartition des investissements selon le devis des films d'initiative française (%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
plus de 15 M€	10,4	24,4	24,8	29,1	34,3	26,5	31,9	27,3	28,6	41,3
de 10 à 15 M€	13,9	12,8	18,2	8,4	10,4	20,4	13,8	20,3	19,0	16,1
de 7 à 10 M€	18,3	14,2	15,8	13,0	11,4	8,6	15,5	20,1	17,3	17,1
de 5 à 7 M€	11,2	12,1	11,1	23,4	12,4	19,5	13,2	8,1	12,1	5,4
de 4 à 5 M€	9,3	12,2	5,2	5,5	9,2	8,2	3,4	3,5	4,0	6,0
de 2 à 4 M€	27,9	18,7	15,6	13,6	13,3	10,5	15,0	12,9	12,5	9,6
de 1 à 2 M€	6,9	4,4	5,7	4,5	6,4	5,2	5,0	6,1	4,4	2,7
moins de 1 M€	2,2	1,3	3,6	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La part captée par les films dont le devis dépasse 15 M€ est en nette progression (41,3 % en 2008, contre 28,5 % en 2007 et 27,3 % en 2006). Ce résultat s'explique notamment par la présence d'un nombre plus important de films dont le devis est supérieur à 20 M€ (13 en 2008, 6 en 2007) et en particulier à celle de deux films présentant un devis supérieur à 60 M€ (*Arthur et la guerre des deux mondes*, *Arthur et la vengeance de Maltazard*). La production d'initiative française n'avait connu que deux films d'un devis supérieur à 60 M€ dans le passé : *Arthur et les Minimoys* en 2004 et *Astérix aux Jeux Olympiques* en 2006.

La part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€ est stable (17,1 % en 2008, 17,3 % en 2007). Elle était plus élevée en 2006 (20,1 %) et plus faible en 2005 (15,5 %).

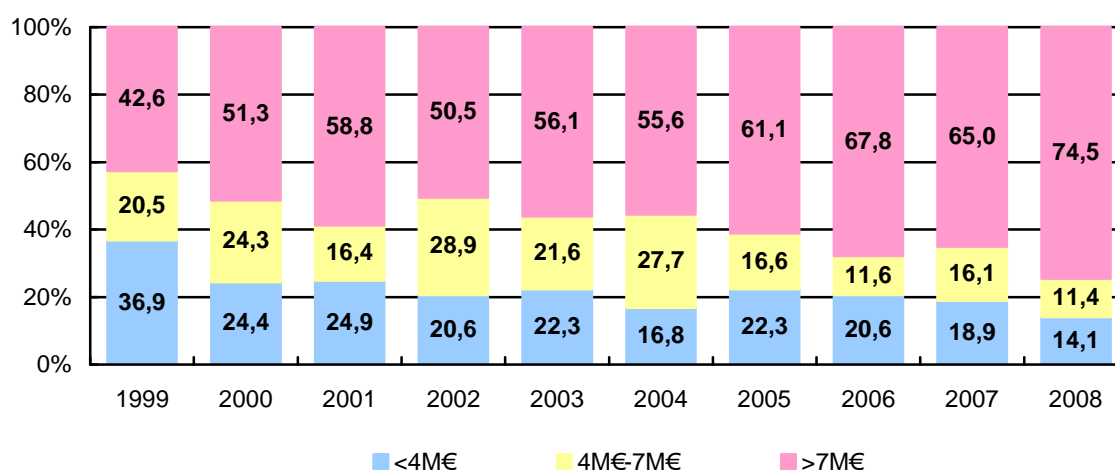
Les films dont le devis est compris entre 10 M€ et 15 M€ captent 16,1 % des investissements en 2008, en légère baisse par rapport à 2007 (19,0 %) et 2006 (20,1 %).

Les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ captent seulement 5,4 % des investissements en 2008, contre 12,1 % en 2007. L'évolution inégale de cette part est corrélée à celle du nombre de films de cette tranche.

Plus largement, la part des investissements captée par les films dont le devis est compris entre 5 M€ et 15 M€ est de 38,6 % en 2008. Depuis 2004, cette part avait toujours été supérieure à 40 % et elle dépassait 48 % en 2006 et 2007.

Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ captent 11,4 % de l'ensemble des investissements dans les films d'initiative française en 2008, soit une part équivalente à celle de 2006 (11,6 %), d'environ 5 points inférieure à celles de 2007 (16,1 %) et 2005 (16,6 %). La part des investissements absorbée par les films dont le devis est inférieur à 4 M€ s'établit à 14,1 % en 2008, soit le plus faible niveau des dix dernières années (18,9 % en 2007, 20,6 % en 2006, 22,3 % en 2005).

Répartition des investissements dans les films d'initiative française (%)



C. Les films aux devis les moins élevés

44 films d'initiative française présentent un devis inférieur à 1 M€ en 2008

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ est de 44 en 2008, soit 22,4 % du total des films d'initiative française agréés. En 2007, 35 films d'initiative française étaient produits (18,9 %), contre 28 en 2006 (17,0 %) et 41 en 2005 (21,9 %).

Nombre de films à devis inférieur à 1 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	20	22	42	41	41	20	41	28	35	44
<i>dont films de coproduction</i>	3	2	10	5	10	2	9	2	5	4
films à majorité étrangère	2	1	2	8	3	4	5		2	7
total	22	23	44	49	44	24	46	28	37	51

En 2008, 25 de ces films sont des documentaires, soit 56,8 % de l'ensemble. Ils étaient 21 en 2007 (60,0 %) et 14 en 2006 (50,0 %). La présence significative du documentaire dans cette population de films reste ainsi une réalité en 2008.

En 2008, 20 des 44 films d'initiative française à moins de 1 M€ ont été tournés en vidéo numérique (45,5 %). Ils étaient 7 en 2007 (20,0 %) et 21 en 2006 (71,4 %). 15 films d'initiative

française à moins de 1 M€ ont été agrées une fois terminés en 2008 (34,1 %), contre 11 en 2007 (31,4 %) et 9 en 2006 (32,1 %).

63,6 % des films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ sont des premiers films (21) ou des deuxièmes films (7). Cette part atteignait 68,6 % en 2007 et 67,9 % en 2006.

Investissements dans les films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Devis total (M€)	13,00	8,53	26,75	18,66	22,33	9,33	20,95	14,13	19,92	22,20
Part du total des devis des FIF* (%)	2,2	1,3	3,6	2,6	2,6	1,0	2,2	1,6	2,0	1,8
Devis moyen (M€ courants)	0,65	0,39	0,64	0,46	0,54	0,47	0,51	0,50	0,57	0,50

* FIF : film d'initiative française

L'investissement total sur les films à moins de 1 M€ de devis s'établit à 22,20 M€ en 2008. Il affiche une progression de 11,5 % par rapport à 2007 alors que le nombre de films correspondant augmente de 25,7 %. La part des investissements captée par ces films est de 1,8 % en 2008, en baisse par rapport à 2007 (2,0 %).

Le devis moyen des films d'initiative française à moins de 1 M€ s'établit à 0,50 M€ en 2008, contre 0,57 M€ en 2007 et 0,50 M€ en 2006. En moyenne, il a diminué de 2,8 % par an entre 1999 et 2008 (-4,3 % en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€

18 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont bénéficié d'une avance sur recettes en 2008 (15 en 2007, 9 en 2006) dont 10 avances avant réalisation (9 en 2007, 4 en 2006) et 8 avances après réalisation (6 en 2007, 5 en 2006). Par ailleurs, 17 films ont bénéficié d'au moins une aide publique régionale (10 en 2007, 11 en 2006).

11 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'un achat d'une chaîne de télévision payante (5 en 2007, 4 en 2006) : 4 films ont été achetés par Canal+ (4 en 2007, 2 en 2006), 6 par Ciné Cinéma (1 en 2007, 2 en 2006) et 2 par TPS Cinéma (aucun en 2007 ni en 2006). Parallèlement, 4 films présentant un devis de moins de 1 M€ ont bénéficié de l'investissement d'une chaîne en clair¹ (4 en 2007 et 2 en 2006). Comme en 2007, il s'agit d'Arte (trois films) et de France 2 (un film). En 2006, seule Arte avait financé deux films d'initiative française de devis inférieur à 1 M€.

4 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une coproduction internationale (5 en 2007, 2 en 2006) et un seul a pu compter sur la participation financière d'une SOFICA (5 en 2007, 1 en 2006).

Il apparaît également que neuf films d'initiative française de devis inférieur à 1 M€ (soit 20,5 % de l'ensemble) ne bénéficient d'aucun préfinancement pour leur fabrication, même si quatre d'entre eux ont finalement pu compter sur une aide sélective à la production après réalisation.

Par ailleurs, 13 des 44 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€ ont fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt (10 sur 35 films en 2007, 9 sur 28 films en 2006).

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 10,5 % du devis des films d'initiative française présentant un devis inférieur à 1 M€ en 2008 (8,3 % en 2007 et 6,2 % en 2006), contre 27,7 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. A l'inverse, les aides sélectives et régionales assurent 23,1 % du financement de ces films (14,5 % en 2007 et 17,9 % en 2006), contre 3,9 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

Financement des films d'initiative française à devis inférieur à 1 M€ (%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
--	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------

¹ Un même film peut cumuler plusieurs de ces financements

La production cinématographique en 2008

apports des producteurs français	58,2	72,0	56,9	63,8	65,1	69,6	61,4	69,7	62,4	56,7
apports des SOFICA	-	-	0,9	-	-	-	0,5	0,2	2,1	0,5
aides sélectives et régionales	12,3	8,7	16,1	15,1	17,2	15,0	18,8	17,9	14,5	23,1
chaînes TV (coproductions + préachats)	21,6	12,0	18,7	13,9	5,0	9,7	6,9	6,2	8,3	10,5
mandats	0,6	0,6	nd	1,2	2,8	1,5	5,4	3,9	6,3	6,1
apports étrangers	7,3	6,8	7,4	6,0	9,9	4,2	7,0	2,2	6,4	3,1
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

Films d'initiative française dont le devis est inférieur à 1 M€

	titre	réalisateur	devis (M€)
1	J'aimerais partager le printemps avec quelqu'un	Morder Joseph	0,03
2	Hommes (Les)	Michel Ariane	0,09
3	Mariage chez les Bodin's	Le Roch Eric	0,09
4	Morceaux de conversations avec Jean-Luc Godard	Fleischer Alain	0,14
5	Voyage en Inde (Le)	Piquer Yann	0,25
6	Lino	Milesi Jean-Louis	0,29
7	Choron dernière vie et mort du professeur	Carles Pierre / Martin Eric	0,29
8	Enfants de Don Quichotte (acte 1) (Les)	Legrand J. B. / Denece Ronan / Legrand A.	0,29
9	57000 km entre nous	Kreuter Delphine	0,33
10	Au nom des trois couleurs	Richard Chantal	0,34
11	Dix millions de centimes	Derrais Bachir	0,35
12	Ne me libérez pas je m'en charge	Godet Fabienne	0,35
13	Habana muda	Brach Eric	0,38
14	C'est dur d'être aimé par des cons	Leconte Daniel	0,39
15	Magma	Vinour Pierre	0,41
16	Paris nord sud	Llopis Franck	0,42
17	Rien à perdre-nothing to lose	Meunier Jean-Henri	0,43
18	Sainte Ethique	Lemaire-Darnaud Jocelyne	0,45
19	Ma vie au ranch	Letourneur Sophie	0,45
20	En souvenir de nous	Leviant Michel	0,45
21	Terre de la folie (La)	Moulet Luc	0,49
22	Maraina, un opéra au bout du monde	Paes Cesar	0,50
23	Chemin noir (Le)	Badis Abdallah	0,51
24	Kurdishlover	Hahn Clarisse	0,52
25	Algerie, histoires a ne pas dire	Lledo Jean-Pierre	0,54
26	Cargo	Tutorov Biljana	0,54
27	Nouveau film	Cavalier Alain	0,55
28	Maniquerville, le temps retrouvé	Creton Pierre	0,56
29	Génération électro	Chevalier Christophe	0,59
30	Violette	Gaudissart Valerie	0,61
31	13 m²	Grossman Barthélémy	0,61
32	Arrivants (Les)	Chagnard Patrice / Bories Claudine	0,65
33	Temps des grâces (Le)	Marchais Dominique	0,66
34	Nulle part terre promise	Finkiel Emmanuel	0,68
35	Gerboise bleue	Ouamab Djamel	0,68
36	Fix me	Andoni Raed	0,70
37	Nés en 68	Martineau Jacques / Ducastel Olivier	0,71
38	Ligne blanche (La)	Torres Olivier	0,78
39	Deuxième souffle	Finkiel Emmanuel	0,80
40	Lagerfeld confidentiel	Marconi Rodolphe	0,80
41	Ivul	Kotting Andrew	0,81
42	Moveon.org	Stevenson Scott / Jordanov Alex	0,85
43	Appel des arènes (L')	Ndiaye Cheikh	0,85
44	Grande Vie (La)	Deak Marina	0,97

D. Les films à budget élevé

Nouvelle progression du nombre de films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€

Nombre de films à devis supérieur à 7 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	23	26	34	26	30	33	39	45	49	60
<i>dont films de coproduction</i>	8	6	7	10	17	13	13	16	12	17
films à majorité étrangère	2	6	5	4	6	7	16	11	8	10
total	25	32	39	30	36	40	55	56	57	70

Le nombre de films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ connaît une progression importante en 2008 : +11 films par rapport à 2007 et +15 films par rapport à 2006. 2008 compte 6 films 100 % français et 5 films de coproduction majoritaire de devis supérieur à 7 M€ de plus que 2007.

En 2008, 58 des 60 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont été tournés en langue française. 8 sont des premiers films (9 en 2007, 7 en 2006) et 14 des deuxièmes films (14 en 2007, 6 en 2006).

En 2008, six œuvres d'animation et un documentaire figurent parmi les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ (un film d'animation et un documentaire en 2007, deux films d'animation et aucun documentaire en 2006).

Investissements dans les films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Devis total (M€)	257,03	346,70	440,27	365,51	474,99	495,83	570,79	586,40	652,53	938,14
<i>Part du total des devis des FIF* (%)</i>	42,6	51,3	58,8	50,5	56,1	55,6	61,1	67,8	65,0	74,5
Devis moyen (M€ courants)	11,18	13,33	12,95	14,06	15,83	15,03	14,64	13,03	13,32	15,64

* Films d'initiative française

Le total cumulé des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€ s'établit à 938,14 M€, soit 43,8 % de plus qu'en 2007 pour un nombre de films en augmentation de 22,4 %.

La part des financements captée par ces films est de 74,5 % en 2008, contre 65,0 % en 2007 et 67,8 % en 2006. Cet écart significatif est essentiellement dû au nombre plus important de films dont le devis est supérieur à 15 M€ et notamment à ceux dont le devis est supérieur à 20 M€ : 13 films en 2008, contre 6 en 2007 et 5 en 2006. Ainsi, l'ensemble des films à plus de 15 M€ cumulent 41,3 % des financements (18 films), contre 28,6 % en 2007 (12 films) et 28,6 % en 2006 (9 films). Parallèlement, la part des financements captée par les 42 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ représente 33,2 % de l'ensemble des financements des films d'initiative française. Cette part était de 36,4 % en 2007 pour 37 films et 40,5 % en 2006 pour 36 films.

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ s'établit à 15,64 M€ en 2008, contre 13,32 M€ en 2007 et 13,03 M€ en 2006. Il avait déjà dépassé les 15 M€ en 2003 et en 2004. Ce devis moyen progresse ainsi de 17,4 % par rapport à 2007 (+15,9 % en euros constants) mais de seulement 3,8 % par an en moyenne depuis 1999 (+2,2 % en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€

Parmi les 60 films d'initiative française agréés en 2008 dont le devis dépasse 7 M€, 17 ont fait l'objet d'une coproduction internationale (28,3 %). Cette proportion était de 24,4 % en 2007 et de 35,6 % en 2006. Contrairement à 2007, les coproductions multilatérales (impliquant au moins deux autres pays que la France) ne sont pas majoritaires (6 sur 17 en 2008, contre 9 sur 12 en 2007).

Comme en 2007, le partenaire privilégié de ces coproductions est la Belgique (l'Italie en 2006 et 2005). En effet, parmi les 17 films de coproduction internationale dont le devis dépasse 7 M€, neuf sont des coproductions franco-belges dont cinq des coproductions bipartites et quatre des coproductions faisant intervenir au moins un autre pays : l'Italie, le Luxembourg et la Roumanie. Les huit autres films de coproduction (sans la Belgique) ont été produits avec l'Allemagne, l'Espagne, la Grèce et l'Italie.

En 2008, 53 des 60 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ ont fait l'objet d'un préachat de Canal+ (88,3 %, contre 95,9 % en 2007 et 88,9 % en 2006). 26 d'entre eux bénéficient conjointement d'un financement de Ciné Cinéma et 17 d'un financement conjoint de TPS Cinéma. Parmi les 17 films achetés à la fois par Canal+ et TPS, il est à noter que trois films ont été achetés par TPS pour la première diffusion cryptée et par Canal+ pour la deuxième. Au total, TPS Cinéma achète 19 films d'initiative française dans cette tranche de devis (20 en 2007, 11 en 2006) et Ciné Cinéma en finance 28 (25 en 2007, 18 en 2006). Trois films sont préachetés conjointement par TPS Cinéma et Ciné Cinéma. A noter enfin que Orange Cinéma séries préachète un film dans cette catégorie de devis (*Micmacs à tire-larigot* de Jean-Pierre Jeunet).

Au total, 56 des 60 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ sont achetés par au moins une chaîne payante (48 sur 49 en 2007 et 44 sur 45 en 2006).

52 des 60 films d'initiative française dont le devis dépasse 7 M€ sont financés par au moins une chaîne en clair. A l'exception de deux films, tous ces films sont parallèlement préachetés par une chaîne payante. TF1 finance 20 de ces films. 17 films sont coproduits par France 2, 12 par France 3 et 9 par M6. 6 films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€ font l'objet du financement conjoint de deux chaînes en clair : deux films par TF1 et M6, quatre films par France 2 et France 3.

31 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ bénéficient du financement d'au moins une SOFICA en 2008 (28 en 2007, 18 en 2006). Par ailleurs, quatre de ces films ont été produits avec le concours de l'avance sur recettes (aucun en 2007, deux en 2006) et 14 ont bénéficié d'au moins une aide publique régionale (13 en 2007, 11 en 2006).

48 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 7 M€ font l'objet d'une demande de crédit d'impôt en 2008 (41 en 2007, 37 en 2006).

Financement des films d'initiative française à devis supérieur à 7 M€(%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
apports des producteurs français	30,6	44,5	50,2	38,9	29,0	30,3	32,4	37,4	27,8	30,0
apports des SOFICA	3,2	5,7	2,3	4,7	4,0	3,2	2,9	2,9	4,0	2,3
aides sélectives et régionales	1,3	0,7	0,5	1,3	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,5
chaînes TV (coproductions + préachats)	38,5	35,0	38,4	32,3	30,7	31,9	31,6	30,3	31,5	27,7
mandats	16,5	8,4	nd	12,1	20,1	18,1	21,0	15,7	24,6	32,7
apports étrangers	9,9	5,6	8,6	10,7	15,2	15,4	10,9	12,7	10,9	5,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

En 2008, le financement apporté au titre des divers mandats (distribution en salles, édition vidéo, mandats étrangers) couvre 32,7 % du devis des films d'initiative française présentant un devis supérieur à 7 M€. Ces mandats touchent 55 des 60 films concernés, mais près de 40 % de leur valeur est concentrée sur quatre films dont les devis sont très élevés (*Arthur et la Vengeance de Maltazard*, *Arthur et la guerre des deux mondes*, *From Paris with Love*, *le Transporteur 3*). A l'échelle de l'ensemble des films d'initiative française agréés en 2008, les mandats couvrent 26,6 % des financements.

En 2008, les mandats apportent davantage de financement que les chaînes de télévision qui financent 27,7 % des devis de cette catégorie de films (27,7 % de ceux de la totalité des films d'initiative française). En 2007, les chaînes finançaient 31,5 % des devis des films d'initiative française à plus de 7 M€.

Les SOFICA investissent 2,19 M€ dans le financement de ces films, contre 2,61 M€ en 2007. Elles consacrent ainsi 61,9 % de leur apports sur les films d'initiative française aux films dont le devis est supérieur à 7 M€ (66,6 % en 2007).

Les apports en coproduction en provenance de l'étranger assurent seulement 5,8 % du financement des films d'initiative française à plus de 7 M€, contre 10,9 % en 2007 et 12,7 % en 2006. Sur l'ensemble des films d'initiative française de 2008, les apports étrangers représentent 6,8 % des devis.

Films d'initiative française dont le devis dépasse 10 M€

	titre	réalisateur	devis (M€)
1	Arthur et la guerre des deux mondes	Besson Luc	68,83
2	Arthur et la vengeance de Maltazard	Besson Luc	63,24
3	Océans	Perrin Jacques / Cluzaud Jacques	49,62
4	From Paris with Love	Morel Pierre	37,84
5	Le Transporteur 3	Megaton Olivier	30,45
6	Micmacs à tire-larigot	Jeunet Jean-Pierre	27,09
7	Lucky Luke	Huth James	27,01
8	Largo Winch	Salle Jerome	24,67
9	OSS 117 Rio ne répond plus	Hazanavicius Michel	23,36
10	Le Petit Nicolas	Tirard Laurent	22,71
11	L'Emmerdeur	Veber Francis	22,24
12	Cineman	Moix Yann	21,79
13	La Nuit des enfants rois	Charreyron Antoine	21,54
14	Farewell	Carion Christian	17,80
15	Rose et noir	Jugnot Gérard	15,63
16	Safari	Baroux Olivier	15,60
17	Banlieue 13 - ultimatum	Alessandrin Patrick	15,50
18	Le Premier Cercle	Tuel Laurent	15,00
19	Coco	Elmaleh Gad	14,54
20	R.T.T.	Berthe Frederic	13,65
21	Le Concert	Mihaileanu Radu	13,19
22	Envoyés très spéciaux	Auburtin Frédéric	12,81
23	Le Prophète	Audiard Jacques	12,49
24	La Guerre des miss	Leconte Patrice	12,43
25	Soudain le vide (Enter the Void)	Noe Gaspard	12,38
26	Coco Chanel & Igor Stravinsky	Kounen Jan	12,01
27	Le Code a changé	Thompson Danièle	12,01
28	Igor	Leondis Anthony	11,78
29	Bellamy	Chabrol Claude	11,76
30	Les Herbes folles	Resnais Alain	11,15
31	De l'autre côté du lit	Pouzadoux Pascale	10,99
32	JCVD	El Mechri Mabrouk	10,65
33	Je l'aimais	Breitman Zabou	10,30
34	Je suis parti de rien	Giannoli Xavier	10,25
35	Loup	Vanier Nicolas	10,00

Films d'initiative française dont le devis est compris entre 7 M€ et 10 M€

	titre	réalisateur	devis (M€)
1	Le Crime est notre affaire	Lafaurie Nathalie / Thomas Pascal	9,74
2	Victor	Gilou Thomas	9,66
3	Lol	Azuélos Lisa	9,59
4	Incognito	Lavaine Eric	9,45
5	Le Missionnaire	Delattre Roger	9,41
6	Welcome	Lioret Philippe	9,34
7	Cyprien	Charhon David	9,20
8	L'Armée du crime	Guediguian Robert	9,16
9	Coluche, l'histoire d'un mec	De Caunes Antoine	9,09
10	La Faute des mères	Telerman Cécile	9,03
11	Yona Yona Penguin	Rintaro	9,02
12	L'Élégance du hérisson	Achache Mona	9,00
13	Erreur de la banque en votre faveur	Bitton Gerard / Munz Michel	8,88
14	La Sainte Victoire	Favrat François	8,63
15	Tellement proches	Nakache Olivier / Toledano Eric	8,61
16	Un homme et son chien	Huster Francis	8,41
17	La Très Très Grande Entreprise	Jolivet Pierre	8,30
18	Le Séminaire	Nemes Charles	8,24
19	Sœur Sourire	Coninx Stinj	8,10
20	Bouquet final	Delgado Michel	8,00
21	Le Dernier pour la route	Godeau Philippe	7,86
22	Les Lascars	Pereira-Lazaro Albert / Klotz Emmanuel	7,50
23	Eden à l'Ouest	Costa-Gavras Constantin	7,28
24	Espion(s)	Saada Nicolas	7,18
25	Une semaine sur deux (et la moitié des vacances scolaires)	Calberac Ivan	7,12

Les coproductions minoritaires à devis supérieur à 7 M€

Dix coproductions minoritaires françaises présentent un devis supérieur à 7 M€ en 2008. Elles étaient 8 en 2007, 11 en 2006 et 16 en 2005. Parmi ces films, quatre sont d'initiative allemande, trois d'initiative britannique, deux d'initiative italienne et un d'initiative irlandaise.

Quatre films sont préachetés par Canal+ dont un conjointement par Ciné Cinéma et un autre par TPS Cinéma. Trois films sont financés par une chaîne en clair (deux par France 3 et un par France 2). Cinq films bénéficient du soutien d'une SOFICA. Trois films ont bénéficié de l'aide aux coproductions franco-allemandes. Un seul film a été financé par une région française et aucun n'a bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation.

Films minoritaires à devis supérieur à 7 M€

	titre	réalisateur	devis (M€)
1	Solomon Kane	Bassett Michael J.	27,19
2	Chéri	Frears Stephen	23,79
3	The Duchess	Dibb Saul	20,98
4	John Rabe	Gallenberger Florian	15,10
5	Le Ruban blanc	Haneke Michael	12,97
6	Desert Flower	Hormann Sherry	11,64
7	Triage	Tanovic Danis	9,00
8	Ex	Brizzi Fausto	8,75
9	Vincere	Bellocchio Marco	8,25
10	Jasper, voyage à l'autre bout de la terre	Fingberg Eckart	8,09

E. Les films à devis moyen (4 M€ à 7 M€)

En 2008, 28 films d'initiative française présentent un devis compris entre 4 M€ et 7 M€, soit un nombre stable par rapport à 2007 (29 films). Les films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ représentent 14,3 % de l'ensemble des films d'initiative française en 2008, contre 15,7 % en 2007, 11,6 % en 2006, 15,0 % en 2005 et 29,3 % en 2004.

Nombre de films à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	24	32	24	40	37	49	28	19	29	28
<i>dont films de coproduction</i>	9	9	7	15	16	12	11	5	9	10
films à majorité étrangère	5	5	6	10	3	2	11	8	8	7
total	29	37	30	50	40	51	39	27	37	35

En 2008, 4 films affichent un devis compris entre 5 M€ et 6 M€, contre 8 films en 2007 et 6 films en 2006. C'est le nombre le plus bas depuis 2000. A contrario, le nombre de films présentant un devis compris entre 4 M€ à 5 M€ a pratiquement doublé, passant de 9 films en 2007 à 17 en 2008. Ces films composent 60,7 % de l'ensemble des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (31,0 % en 2007, 36,8 % en 2006, 25,0 % en 2005).

Le nombre de films dont le devis est compris entre 6 M€ et 7 M€ recule de 5 unités, passant de 12 films en 2007 à 7 films en 2008. Le nombre de films de la tranche supérieure (devis compris entre 7 M€ et 8 M€) diminue également, passant 11 films en 2006 et 8 films en 2007 à 5 films en 2008.

Nombre de films d'initiative française à devis compris entre 3 M€ et 8 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
de 3 à 4 M€	22	17	19	15	18	15	22	16	17	21
de 4 à 5 M€	13	18	9	9	17	16	7	7	9	17
de 5 à 5,34 M€	1	4	11	24	20	33	9	6	3	2
de 5,34 à 6 M€	3	4	2	2			3		5	2
de 6 à 7 M€	7	6	2	5			9	6	12	7
de 7 à 8 M€	4	6	5	9	7	2	7	11	8	5
sous-total de 4 à 7 M€	24	32	24	40	37	49	28	19	29	28
total	154	144	172	163	183	167	187	164	185	196

Parmi les 28 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ agréés en 2008, sept sont des premiers films et quatre des deuxièmes films (respectivement 9 et 6 en 2007, 5 et 3 en 2006).

Investissements dans les films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ à 7 M€

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Devis total (M€)	123,82	164,21	122,60	209,30	182,91	246,99	154,92	100,08	161,37	143,78
<i>Part du total des devis des FIF* (%)</i>	20,5	24,3	16,4	28,9	21,6	27,7	16,6	11,6	16,1	11,4
Devis moyen (M€ courants)	5,16	5,13	5,11	5,23	4,94	5,04	5,53	5,27	5,56	5,13

* Films d'initiative française.

Les films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ cumulent près de 144 M€ de devis en 2008, contre plus de 161 M€ en 2007 pour un nombre de films équivalent.

Ces films captent ainsi 11,4 % de l'ensemble des financements des films d'initiative française, soit une part semblable à celle constatée en 2006 (11,6 %, contre 16,1 % en 2007).

Le devis moyen des films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ s'établit à 5,13 M€, soit une baisse de 7,7 % par rapport à 2007 (-8,9 % en euros constants). Entre 1999 et 2008, le devis moyen de ces films baisse très légèrement (-0,1 % par an en moyenne en euros courants, soit -1,6 % par an en moyenne en euros constants).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€

Les 28 films d'initiative française de 2008 dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient tous d'un préachat au titre de la première diffusion cryptée. En 2007 et 2006, tous les films de cette catégorie faisaient également l'objet d'un financement de chaîne payante. 24 sont achetés par Canal+ (25 en 2007, 17 en 2006), dont 15 conjointement financés par Ciné Cinéma, 5 par TPS Cinéma, un film à la fois par Ciné Cinéma et TPS Cinéma, et un par Orange Cinéma séries. Parmi les quatre films non financés par Canal+, un est acheté par TPS Cinéma seule et trois conjointement par cette dernière et Ciné Cinéma.

Au total, TPS Cinéma achète 10 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2008 (12 en 2007, 6 en 2006), Ciné Cinéma en finance 19 (14 en 2007 et 7 en 2006) et Orange Cinéma séries un.

18 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du financement d'une chaîne en clair en 2008 (22 en 2007, 12 en 2006). France Télévision intervient sur 17 films (10 pour France 2, 7 pour France 3) et M6 sur un film. TF1 et Arte ne finance aucun film dans cette catégorie de devis (respectivement 5 films et 1 film financés en 2007, 1 film et 1 film financés en 2006). 17 des 18 films bénéficiant du financement d'une chaîne en clair en 2008 sont parallèlement préachetés pour la première et la deuxième diffusion cryptée.

Les SOFICA contribuent au financement de 22 films d'initiative française dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2008 (21 en 2007, 13 en 2006).

Six de ces films ont obtenu l'avance sur recettes avant réalisation (6 en 2007, 4 en 2006) et 11 films sont financés par au moins une aide publique régionale (9 en 2007, 5 en 2006). Enfin, le bénéfice du crédit d'impôt a été sollicité pour 22 films d'initiative française dans cette tranche de devis (25 en 2007, 17 en 2006).

Financement des films d'initiative française à devis compris entre 4 M€ et 7 M€ (%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
apports des producteurs français	32,7	39,9	50,8	29,7	24,4	33,0	28,3	39,3	34,7	34,4
apports des SOFICA	3,2	6,6	4,6	5,6	7,7	4,0	4,6	5,3	5,9	5,4
aides sélectives et régionales	3,1	2,5	2,2	2,6	4,6	4,7	4,5	4,7	3,7	5,7
chaînes TV (coproductions + préachats)	40,4	40,6	36,4	44,2	39,7	39,6	36,3	33,1	36,0	34,2
mandats	4,7	3,2	nd	8,3	8,3	11,8	16,0	13,2	13,7	10,3
apports étrangers	15,9	7,2	6,0	9,7	15,2	6,9	10,3	4,4	6,0	9,9
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les investissements de soutien automatique sont inclus aux apports des sociétés qui les mobilisent, c'est-à-dire les producteurs français et les chaînes de télévision.

nd : non déterminé

Globalement, le financement des chaînes de télévision couvre 34,2 % du devis des films d'initiative française présentant un devis compris entre 4 M€ et 7 M€ en 2008, contre 27,7 % de celui de l'ensemble des films d'initiative française. Cette part s'établissait à 36,0 % en 2007 et à 33,1 % en 2006. Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) couvrent 10,3 % du devis de ces films en 2008 (13,7 % en 2007, 13,2 % en 2006), soit une part nettement inférieure que pour la moyenne des films d'initiative française

(26,6 %). Les SOFICA assurent 5,4 % du financement des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (5,9 % en 2007, 5,3 % en 2006), contre 2,8 % de celui de la totalité des films d'initiative française.

F. Les coproductions internationales

Comme en 2007, 95 films sont coproduits avec au moins un partenaire étranger en 2008, contre 76 en 2006 et 114 en 2005. En 2008, les films de coproduction internationale composent 39,6 % de l'ensemble des films agréés, contre 41,7 % en 2007, 37,4 % en 2006 et 47,5 % en 2005. En 2008, ces films ont été coproduits avec 28 pays différents.

Nombre de films de coproduction internationale

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films à majorité française	39	33	47	57	78	37	61	37	52	51
films à majorité étrangère	27	27	32	37	29	36	53	39	43	44
total	66	60	79	94	107	73	114	76	95	95

Au total, 550,44 M€ sont consacrés au financement des films de coproduction internationale en 2008, soit 10,1 % de plus qu'en 2007, pour un nombre de films identique. Entre 1999 et 2008, les devis totaux des coproductions internationales ont progressé de 7,3 % par an en moyenne.

Investissements dans les coproductions internationales (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
investissements français	167,67	154,02	197,53	265,15	410,48	226,83	321,68	300,99	250,61	283,75
investissements étrangers	123,20	137,99	176,42	182,47	363,96	229,04	369,15	314,22	249,34	266,69
investissements totaux	290,87	292,01	373,95	447,62	774,44	455,87	690,83	615,21	499,95	550,44

En 2008, les investissements français sur ces films s'élèvent à près de 284 M€, soit 13,2 % de plus qu'en 2007 et une progression moyenne de 6,0 % par an depuis 1999. Les investissements étrangers s'établissent à 266,69 M€ (+7,0 % par rapport à 2007 et +9,0 % par an en moyenne depuis 1999).

1) Les coproductions à majorité française

Le nombre de films coproduits majoritairement par la France reste stable à 51 films en 2008, contre 52 en 2007. Les coproductions internationales représentent ainsi 26,0 % des films d'initiative française (28,1 % en 2007, 22,6 % en 2006, 32,6 % en 2005).

A 319,18 M€ en 2008, les investissements totaux dans ces films progressent de 5,5 % par rapport à 2007 pour un nombre de films équivalent. Entre 1999 et 2008, les investissements augmentent de 5,2 % par an en moyenne. L'augmentation de 2008 est uniquement imputable à la progression de 13,5 % des investissements français, les financements étrangers diminuant pour leur part de 11,6 %. Ainsi, la part des financements étrangers dans les coproductions internationales majoritaires s'établit-elle à 26,7 % (31,8 % en 2007, 26,5 % en 2006 et 28,5 % en 2005).

Le devis moyen des films de coproduction à majorité française s'élève à 6,26 M€, contre 5,82 M€ en 2007 et 8,97 M€ en 2006. Il progresse en moyenne de 2,1 % par an depuis 1999.

Investissements dans les coproductions à majorité française (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
investissements français	144,50	121,61	156,69	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04
investissements étrangers	58,10	42,63	61,23	79,84	126,43	103,34	96,32	88,02	96,26	85,14
investissements totaux	202,60	164,24	217,92	311,07	468,18	299,45	338,38	331,78	302,50	319,18
devis moyen	5,19	4,98	4,64	5,46	6,00	8,09	5,55	8,97	5,82	6,26

Les films de coproduction concentrent 19,9 % des investissements français effectués sur les films d'initiative française en 2008. Ils en avaient capté 22,7 % en 2007 et 31,4 % en 2006.

Investissements français dans les films d'initiative française (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	545,58	632,86	687,89	644,33	720,61	789,07	837,35	777,02	907,37	1 174,06
dont coproductions	144,50	121,61	156,69	231,23	341,76	196,12	242,06	243,76	206,24	234,04
<i>part des coproductions (%)</i>	<i>26,5</i>	<i>19,2</i>	<i>22,8</i>	<i>35,9</i>	<i>47,4</i>	<i>24,9</i>	<i>28,9</i>	<i>31,4</i>	<i>22,7</i>	<i>19,9</i>

Comme les trois années précédentes, la Belgique, l'Italie et l'Allemagne restent les partenaires privilégiés de la France pour la coproduction d'initiative française. La Suisse et le Luxembourg occupent également une place de choix avec sept coproductions. A noter qu'aucune coproduction avec la Grande-Bretagne n'a été agréée en 2008 (un film en 2007, deux films en 2006, cinq films en 2005).

Nombre de films d'initiative française selon les pays de coproduction

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Belgique	7	7	14	15	24	10	20	11	18	22
Italie	6	5	7	8	10	9	12	9	9	13
Allemagne	4	5	4	10	7	9	6	6	10	8
Luxembourg				1	2	2	2	1	3	7
Suisse	5	3	4	6	5	-	2	4	3	7
Canada	7	6	3	5	3	1	10	2	8	2

2) Les coproductions à majorité étrangère

A 44 en 2008, le nombre de films majoritairement coproduits par un pays étranger augmente d'une unité par rapport à 2007.

Les investissements totaux sur ces films atteignent 231,26 M€ en 2008 et augmentent de 17,1 % par rapport à 2007 pour un nombre de films comparable. En moyenne, les investissements dans les coproductions à majorité étrangère ont progressé de 11,3 % par an depuis 1999. Les investissements français passent de 44,37 M€ en 2007 à 49,70 M€ en 2008 (+12,0 %) et les investissements étrangers s'établissent à 181,56 M€ en 2008, contre 153,09 M€ en 2007 (+18,6 %). La part des investissements français dans le financement des films de coproduction à majorité étrangère s'élève à 21,5 % en 2008, contre 22,5 % en 2007 et 20,2 % en 2006.

Le devis moyen des films majoritairement coproduits par un pays étranger s'établit à 5,26 M€, contre 4,59 M€ en 2007 et 7,27 M€ en 2006. En dix ans, il a progressé en moyenne de 5,4 % par année.

Investissements dans les coproductions à majorité étrangère (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
investissements français	23,17	32,42	40,84	33,92	68,73	30,72	79,62	57,23	44,37	49,70
investissements étrangers	65,10	95,36	115,19	102,63	237,53	125,70	272,83	226,21	153,09	181,56
investissements totaux	88,27	127,77	156,04	136,55	306,26	156,42	352,46	283,43	197,45	231,26
devis moyen	3,27	4,73	4,88	3,69	10,56	4,35	6,65	7,27	4,59	5,26

3) Les coproductions financières bilatérales

Il s'agit des coproductions sans apport artistique et technique du pays minoritaire, contrairement aux coproductions traditionnelles. La France a signé des accords autorisant ce type de coproductions avec trois pays : l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Nombre de films de coproduction financière bilatérale selon le pays

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Italie	9	1	6	12	10	9	10
Espagne	2	3	1	1	1	1	2
Grande-Bretagne	1	1	2				
total	12	5	9	13	11	10	12

Sur les 12 coproductions financières bilatérales de 2008, 7 sont des coproductions majoritaires françaises et 5 des coproductions minoritaires.

4) Les coproductions dans le cadre de la convention européenne

Depuis la ratification par la France de la Convention européenne sur la coproduction² en 2002, les coproductions réunissant au minimum trois pays en application de cette Convention sont en progression. Cette convention permet notamment l'élargissement des coproductions financières à tous les pays parties à la Convention.

Parmi les 95 films de coproduction agréés en 2008, 32 sont coproduits dans le cadre de la Convention, soit un tiers d'entre eux. 14 sont des films d'initiative française et 18 des films à majorité étrangère. La participation française est uniquement financière pour 11 des 18 films à majorité étrangère.

En incluant la France dans le décompte des pays partenaires, 25 films ont été produits avec la participation de trois pays parties à la Convention (dont deux avec un quatrième pays extra-européen), six films ont été produits à quatre pays européens et un avec cinq pays européens.

² La Convention s'applique aux coproductions réunissant au moins trois pays européens signataires.

G. Les premiers et les deuxièmes films

Le nombre de premiers et deuxièmes films représente 53,6 % de la production d'initiative française, contre 56,2 % en 2007 et 50,6 % en 2006.

1) Les premiers films

37,8 % des films d'initiative française agréés en 2008 sont des premiers films, contre 38,9 % en 2007 et 34,1 % en 2006. A 74 films, le nombre de premiers films se maintient à un niveau très élevé (72 films en 2007, 56 films en 2006).

Nombre de premiers films

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	154	144	172	163	183	167	187	164	185	196
dont premiers films	62	53	53	67	68	54	69	56	72	74
dont avec avance avant*	21	17	13	20	23	22	16	18	15	18

*Avance sur recettes avant réalisation.

24,3 % des premiers films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation. Le nombre de premiers films bénéficiant d'une avance est en hausse par rapport à 2007 et retrouve son niveau de 2006 à 18 films.

Si le devis moyen des films d'initiative française s'élève à 6,42 M€, celui des premiers films s'établit à 2,95 M€ en 2008 (3,20 M€ en 2007, 2,84 M€ en 2006). 25 premiers films présentent un devis supérieur à 3 M€ (25 films en 2007, 18 films en 2006) dont 9 films un devis supérieur à 6 M€ (14 films en 2007, 8 films en 2006). Parmi ces 9 derniers, 2 ont un devis supérieur à 10 M€ (5 films en 2007, 2 films en 2006). Par ailleurs, alors que 34,2 % de l'ensemble des films d'initiative française présentent un devis inférieur à 2 M€ en 2008 (34,6 % en 2007, 38,6 % en 2006), la moitié des premiers films sont dans ce cas (51,3 % en 2007, 53,6 % en 2006).

41 des 74 premiers films font l'objet d'un financement de Canal+, soit 55,4 % d'entre eux (56,9 % en 2007, 57,1 % en 2006). L'investissement moyen de la chaîne cryptée sur les premiers films se maintient à 813 300 € en 2008, contre 816 100 € en 2007 et 680 000 € en 2006. TPS Cinéma intervient dans 11 premiers films (13 en 2007, 5 en 2006) et Ciné Cinéma finance 37 premiers films (25 en 2007, 21 en 2006). Les chaînes hertziennes financent 23 premiers films (30 en 2007, 18 en 2006), soit 31,1 % des premiers films (41,7 % en 2007, 32,1 % en 2006).

2) Les deuxièmes films

A 31, le nombre de deuxièmes films est stable en 2008 par rapport à 2007. 15,8 % des films d'initiative française sont des deuxièmes films, contre 17,3 % en 2007 et 16,5 % en 2006.

Nombre de deuxièmes films

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	154	144	172	163	183	167	187	164	185	196
dont deuxièmes films	19	21	36	31	27	35	34	27	32	31
dont avec avance avant*	9	9	6	8	4	13	13	7	9	6

*Avance sur recettes avant réalisation.

Le devis moyen des deuxièmes films s'établit à 8,39 M€. Cette moyenne, supérieure à celle des années précédentes 2007 (7,43 M€ en 2007, 4,23 M€ en 2006), s'explique par le nombre plus important de deuxièmes films présentant un devis supérieur à 20 M€ (4 films en 2008, un film en 2007, aucun en 2006). Comme en 2007, 14 deuxièmes films affichent un devis supérieur à 7 M€ en 2008, contre 6 en 2006.

19,4 % des deuxièmes films bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (28,1 % en 2007, 25,9 % en 2006). Six deuxièmes films bénéficient d'une avance en 2008, contre 9 en 2007 et 7 en 2006.

Canal+ finance 19 deuxièmes films (28 en 2007, 16 en 2006), soit 61,3 % des deuxièmes films d'initiative française (87,5 % en 2007, 59,3 % en 2006). TPS Cinéma intervient dans 8 deuxièmes films (8 en 2007, 5 en 2006) et Ciné Cinéma en finance 11 (18 en 2007, 10 en 2006). Les chaînes hertziennes financent 15 deuxièmes films (22 en 2007, 11 en 2006).

H. Films d'animation et films documentaires

12 films d'initiative de plus pour l'animation et le documentaire et stabilité du nombre de fictions.

Nombre de films agréés selon le genre

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films de fiction	167	147	173	175	186	184	202	177	194	196
dont FIF*	144	127	148	141	159	149	152	141	156	155
films documentaires	4	11	18	22	20	15	30	21	29	34
dont FIF*	4	10	18	21	19	14	28	20	28	32
films d'animation	4	6	4	3	6	4	8	5	5	10
dont FIF*	4	6	3	1	5	4	7	3	1	9
total	175	164	195	200	212	203	240	203	228	240
dont FIF*	152	143	169	163	183	167	187	164	185	196

*Films d'initiative française

1) Les films documentaires

34 documentaires dont 32 d'initiative française sont agréés en 2008 (29 dont 28 d'initiative française en 2007, 21 dont 20 d'initiative française en 2006).

Le devis moyen des documentaires d'initiative française s'établit à 2,32 M€ (1,29 M€ en 2007, 0,93 M€ en 2006). La forte augmentation du devis moyen en 2008 s'explique par la présence exceptionnelle au sein de la production d'initiative française d'un film documentaire présentant un devis de 49,6 M€ (*Océans* de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud). Sans ce film, le devis moyen s'établit à 0,80 M€.

Parmi les 31 autres films documentaires d'initiative française de 2008, 25 films présentent un devis inférieur à 1 M€, 5 films un devis compris entre 1 M€ et 3 M€ et un film un devis compris entre 3 M€ et 4 M€. Ce dernier, à l'instar d'*Océans*, est également un documentaire animalier.

Devis moyen et devis médian des documentaires d'initiative française (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
devis moyen	0,54	0,50	0,57	0,86	0,73	0,85	1,12	0,93	1,29	2,32
évolution (%)	-80,5	-6,7	14,8	49,6	-14,9	16,4	32,0	-17,2	38,8	80,1
devis médian	0,62	0,22	0,61	0,40	0,47	0,63	0,58	0,57	0,71	0,54
évolution (%)	-17,7	-64,6	177,9	-34,3	15,6	36,3	-8,4	-1,8	24,5	-23,9

7 documentaires d'initiative française sont préachetés par Canal+ en 2008 (5 en 2007, 5 en 2006), 5 sont financés par TPS Cinéma (2 en 2007, un en 2006) et un par Ciné Cinéma (aucun en 2007 ni en 2006). Les chaînes en clair financent 5 documentaires d'initiative française en 2008 (6 en 2007, 4 en 2006) : France 2 participe à la production de trois films (dont deux conjointement avec Canal+ et un avec Canal+ et TPS Cinéma) et Arte de deux films. Parmi les 32 documentaires d'initiative française agréés en 2008, 9 bénéficient d'une avance sur recettes avant réalisation (9 en 2007, 5 en 2006), de 184 400 € en moyenne, et 5 d'une avance après réalisation (5 en 2007, un en 2006), de 57 000 € en moyenne.

2) Les films d'animation

10 films d'animation dont 9 d'initiative française sont agréés en 2008 (5 films dont un d'initiative française en 2007, 5 films dont 3 d'initiative française en 2006). Les deux films affichant les devis les plus élevés en 2008 sont des films d'animation.

titre	réalisateur	devis (M€)	coproduction
Arthur et la guerre des deux mondes	Besson Luc	68,83	100%
Arthur et la vengeance de Maltazard	Besson Luc	63,24	100%
La Nuit des enfants rois	Charreyron Antoine	21,54	majoritaire
Igor	Leondis Anthony	11,78	100%
Yona Yona Penguin	Rintaro	9,02	100%
Jasper, voyage à l'autre bout de la terre	Fingberg Eckart	8,09	minoritaire
Les Lascars	Pereira-Lazaro Albert / Klotz Emmanuel	7,50	majoritaire
Une vie de chat	Gagnol Alain / Felicioli Jean-Loup	5,05	majoritaire
Le Secret d'Eléonore	Heidsieck Henri / Monfery Dominique	3,26	majoritaire
Papa raconte	Roger Jean-Christophe	2,87	majoritaire

Cinq des films d'animation d'initiative française sont financés par Canal+ (un en 2007, 2 en 2006), 3 par TPS Cinéma (aucun en 2007, 2 en 2006) et 2 par Ciné Cinéma (un en 2007, un en 2006). Trois films d'animation d'initiative française sont financés par les chaînes en clair en 2008 (un en 2007, deux en 2006). TF1 finance deux films conjointement avec Canal+ et France Télévisions en finance également deux (un par France 2 et un par France 3). Un film d'animation d'initiative française a bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation en 2008 (aucun en 2007, un en 2006).

Devis moyen et devis médian des films d'animation d'initiative française (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
devis moyen	3,74	4,82	4,80	3,43	6,62	22,32	8,74	8,64	10,07	21,45
évolution (%)	-	28,9	-0,5	-28,6	93,2	237,1	-60,9	-1,1	16,6	113,1
devis médian	3,36	4,77	5,32	3,43	3,80	9,64	6,06	10,34	10,07	9,02
évolution (%)	-	41,9	11,7	-35,6	10,9	153,8	-37,1	70,6	-2,6	-10,4

II. Le financement des films produits en 2008

A. Le financement des films d'initiative française

En 2008, les sociétés de production et les chaînes de télévision demeurent les principaux financiers des films d'initiative française. Les premières voient leur contribution progresser de 1 point par rapport à 2007 et s'établir à 26,7 % hors soutien automatique. Celle des secondes recule et s'établit à 27,7 %, contre 30,6 % en 2007 et 28,7 % en 2006. Pour autant, les apports des chaînes de télévision progressent de 13,8 % en valeur entre 2007 et 2008.

Les mandats (distribution en salles, édition vidéo, exploitation à l'étranger) ont connu une forte croissance sur la période récente, en particulier les mandats salles et étrangers. Les à-valoir en provenance des distributeurs français et les mandats étrangers s'imposent désormais comme des sources importantes de financement de la production d'initiative française, notamment pour quelques films à devis élevé. Les mandats de distribution en salles financent pour la première fois plus de 10 % des devis des films d'initiative française en 2008. Ils couvrent 12,1 % des investissements totaux, contre 9,5 % en 2007 et 7,4 % en 2006. Les mandats étrangers dépassent également le seuil de 10 % en 2008, couvrant 12,8 % des devis des films d'initiative française, contre 8,2 % en 2007 et 4,2 % en 2006. En valeur, les mandats salles progressent de plus de 60 % entre 2007 et 2008 et les mandats étrangers sont quasiment multipliés par deux.

Répartition du financement des films d'initiative française (%)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
apports des producteurs français	28,1	36,2	36,7	26,7	22,6	25,6	26,6	31,9	25,7	26,7
apports des SOFICA	4,3	5,7	3,3	4,6	4,5	3,1	3,1	3,5	3,9	2,8
soutien automatique	6,5	7,4	7,0	9,8	8,7	7,9	7,9	7,9	6,3	5,5
aides sélectives	4,4	3,6	3,2	3,6	3,5	3,5	3,0	2,6	2,6	2,1
aides régionales ²				1,0	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6	1,8
apports en coprod. des chaînes de TV	4,9	4,0	3,5	4,6	3,8	4,3	3,8	3,3	3,8	3,2
préachats des chaînes de TV	33,6	31,2	32,0	29,8	26,3	28,3	25,7	25,4	26,8	24,6
à valoir des distributeurs français ¹	8,6	5,5	6,0	7,5	6,8	6,0	9,8	7,4	9,5	12,1
à valoir des éditeurs vidéo français ²				1,5	2,0	2,0	3,1	2,2	2,1	1,7
mandats étrangers ³					5,6	6,5	5,3	4,2	8,2	12,8
apports étrangers	9,6	6,3	8,2	11,0	14,9	11,6	10,3	10,2	9,6	6,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

¹ y compris mandats vidéo et étranger pour certains films

² Apport du CNC inclus. Comptabilisé séparément à partir de 2002.

³ Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

Les aides sélectives apparaissent stables entre 2007 et 2008 (+0,5 %). Toutefois, leur incidence sur le financement global des films d'initiative française se réduit régulièrement depuis 2002 et s'établit à 2,1 % en 2008, contre 2,6 % en 2007 et 2006.

Parallèlement, la contribution des aides publiques régionales au financement des films d'initiative française se renforce, passant de 1,6 % en 2007 à 1,8 % en 2008. Les montants dédiés à ces aides progressent de 48,0 % entre 2007 et 2008.

La contribution des SOFICA atteint 2,8 % en 2008, soit un niveau sensiblement inférieur à celui de 2007 (3,9 %). Les apports des SOFICA affichent une baisse de 9,9 % entre 2007 et 2008.

Enfin, les à-valoir des éditeurs vidéo français concourent à hauteur de 1,7 %, soit une part en retrait par rapport aux années précédentes (2,1 % en 2007). Les montants alloués par les éditeurs vidéo sont pourtant maintenus par rapport à 2007 (+1,9 %).

Evolution du financement des films d'initiative française (M€)

	2007	2008	évolution (%)
apports des producteurs français	257,97	335,79	+30,2
apports des SOFICA	39,19	35,30	-9,9
soutien automatique	63,35	69,88	+10,3
aides sélectives	26,16	26,29	+0,5
aides régionales	15,57	23,03	+48,0
apports en coprod. des chaînes de TV	37,99	39,77	+4,7
préachats des chaînes de TV	268,75	309,18	+15,0
à valoir des distributeurs français ¹	95,04	152,43	+60,4
à valoir des éditeurs vidéo français	21,07	21,47	+1,9
mandats étrangers ²	82,30	160,93	+95,5
apports étrangers	96,26	85,14	-11,6
total	1 003,63	1 259,20	+25,5

¹ y compris mandats vidéo et étranger pour certains films

² Mandats pour la vente des films sur les marchés hors des pays coproducteurs. Comptabilisés séparément à partir de 2003.

La structure de financement des films d'initiative française est étroitement corrélée au montant total du devis. Ainsi, les aides sélectives et les aides régionales assurent-elles 15,5 % du financement total des films dont le devis est inférieur à 4 M€ en 2008 et seulement 1,5 % de celui des films à plus de 7 M€. A contrario, les mandats (salles, vidéo et étranger) concourent à hauteur de 32,7 % au financement des films à plus de 7 M€ et contribuent seulement à 7,6 % à celui des films en deçà de 4 M€. En 2008, les chaînes de télévision participent financièrement davantage aux films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, tout comme les SOFICA.

Répartition du financement des films d'initiative française selon leur devis en 2008 (%)

	<1M€	1-4M€	4-7M€	>=7M€	tous
apports des producteurs français (y compris soutien automatique)	56,7	39,8	34,4	30,0	32,2
apports des SOFICA	0,5	3,6	5,4	2,3	2,8
aides sélectives et régionales	23,1	14,4	5,7	1,5	3,9
chaînes TV (coproductions + préachats)	10,5	24,3	34,2	27,7	27,7
mandats	6,1	7,8	10,3	32,7	26,6
apports étrangers	3,1	10,2	9,9	5,8	6,8
total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

B. Les préachats de Canal+

Canal+ préachète 59,2 % des films agréés en 2008, contre 61,4 % en 2007 et 61,6 % en 2006.

142 films agréés en 2008 ont fait l'objet d'un investissement de Canal+ pour un montant global de 173,96 M€, en progression de 8,5 % par rapport à l'année précédente. Le niveau d'intervention de la chaîne est le plus élevé constaté depuis sa création. Ces chiffres n'incluent ni les indexations de prix calculés sur les recettes salles, ni les films financés avec Canal+ et sans financements encadrés qui ne sont pas comptabilisés dans les statistiques 2008.

Les obligations de Canal+, telles qu'elles résultent des textes réglementaires et de la convention conclue avec le CSA, ont entériné l'accord du 16 mai 2004 passé entre la chaîne et les organisations professionnelles du cinéma.

Canal+ doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement au moins 12 % et 9 % des ressources totales de l'exercice. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 3,12 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 2,36 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Canal+ s'engage à ce que d'une part, au moins 80 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 17 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 4 M€.

Canal+ est toujours soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante. Les apports en coproduction ne sont pas comptabilisés dans les obligations de Canal+.

Nombre de films préachetés par Canal+

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	125	100	111	98	99	114	106	109	126	125
coproductions minoritaires	15	15	11	11	9	10	14	16	14	17
total	140	115	122	109	108	124	120	125	140	142

125 films d'initiative française ont été préachetés en 2008, contre 126 en 2007 et 109 en 2006. Sur l'ensemble des films d'initiative française, la part des films financés par Canal+ est de 63,8 % en 2008 (68,1 % en 2007, 66,5 % en 2006).

Investissements de Canal+ en préachats (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	134,97	137,14	147,10	117,26	123,43	128,14	115,24	128,97	152,59	167,10
coproductions minoritaires	6,78	8,35	6,01	5,73	5,88	8,51	10,80	9,35	7,68	6,86
total	141,75	145,50	153,10	122,99	129,31	136,65	126,04	138,32	160,28	173,96

Les investissements de Canal+ couvrent 14,2 % de l'ensemble des investissements français dans les films agréés en 2008. Cette proportion était de 16,8 % en 2007 et de 16,6 % en 2006.

Par rapport à 2007, l'investissement de Canal+ dans les coproductions minoritaires françaises est en baisse (-10,7 %) pour trois films de plus (+21,4 %).

Parallèlement, l'investissement dans les films d'initiative française est en augmentation de 9,5 % et atteint 167,10 M€ pour un nombre stable de films (-0,8 %).

L'investissement moyen sur les films d'initiative française est ainsi en hausse et s'établit à 1,34 M€. Il était de 1,22 M€ en 2007 et de 1,18 M€ en 2006. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent entre 15 000 € et 5,34 M€ en 2008 (entre 50 000 € et 4,14 M€ en 2007, entre 100 000 € et 7,00 M€ en 2006).

Films d'initiative française selon le devis en 2008

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	44	64	28	42	18	196
dont préachetés par Canal+	4	44	24	38	15	125
%	9,1	68,8	85,7	90,5	83,3	63,8

Canal+ intervient toujours dans des films aux devis variés. En 2008, la chaîne achète 79,1 % des films d'initiative française dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (79,7 % en 2007, 77,2 % en 2006). Elle préachète également 9,1 % des films dont le devis est inférieur à 1 M€ (11,4 % en 2007) et 83,3 % des films dont le devis est supérieur à 15 M€ (la totalité en 2007). Pour répondre à la clause de diversité, Canal+ finance 48 des 108 films d'initiative française dont le devis est inférieur à 4 M€ (54 sur 107 en 2007, 52 films sur 100 en 2006).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2007

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	35	72	29	37	12	185
dont préachetés par Canal+	4	50	25	35	12	126
%	11,4	69,4	86,2	94,6	100,0	68,1

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ s'établit à 8,58 M€ en 2008, contre 7,17 M€ en 2007 et 6,95 M€ en 2006. L'évolution significative de 2008 s'explique notamment par la présence de deux films d'initiative française à devis supérieur à 60 M€ au sein des films agréés, qui bénéficient tous deux d'un préachat de Canal+. Entre 1999 et 2008, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Canal+ augmente en moyenne de 8,3 % par année (+6,6 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Canal+ (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Devis moyen	4,18	5,73	5,59	5,42	6,55	6,22	6,74	6,95	7,17	8,58

Parmi les films d'initiative française préachetés par Canal+ en 2008, figurent 41 premiers films, soit 32,8 % de l'ensemble des films d'initiative française préachetés par la chaîne (32,5 % en 2007) et 19 deuxièmes films, soit 15,2 % (22,0 % en 2007).

En 2008, 24 films d'initiative française ont simultanément fait l'objet d'un préachat de Canal+ pour une première diffusion cryptée et de TPS Cinéma pour une deuxième diffusion cryptée. 67 films d'initiative française ont simultanément fait l'objet d'un préachat de Canal+ pour la première diffusion cryptée et de Ciné Cinéma pour la deuxième. 3 autres films sont préachetés par Canal+ pour la première diffusion cryptée, par Ciné Cinéma pour la deuxième diffusion et par TPS Cinéma pour la troisième diffusion. 5 films d'initiative française sont préachetés par Canal+ pour une deuxième diffusion cryptée, la première étant acquise par TPS Cinéma (3 en 2007). Enfin, Canal+ préachète comme seul diffuseur payant 26 films d'initiative française en 2008.

C. Les préachats de TPS Cinéma

TPS Cinéma participe au financement de 53 films agréés en 2008 dont 46 films d'initiative française, soit le niveau le plus élevé de films préachetés depuis dix ans.

Les obligations de TPS Cinéma en matière de financement de la production de films cinématographiques : TPS Cinéma est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française (EOF), fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions).

A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées et concerne TPS Star uniquement. Une nouvelle convention a été conclue avec le CSA en juillet 2007.

TPS Star doit ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 26 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 22 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 2,01 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 1,70 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, TPS Star s'engage à ce que d'une part, au moins 60 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française soient consacrés à des préachats et d'autre part, au moins 25 % de ce même montant concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€.

TPS Star est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2008, TPS Cinéma finance 53 films dont 46 d'initiative française (45 films dont 41 d'initiative française en 2007). Le nombre de films préachetés atteint un niveau record.

Nombre de films préachetés par TPS Cinéma

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	14	19	20	16	16	44	38	26	41	46
coproductions minoritaires	5		2	1		2	7	4	4	7
total	19	19	22	17	16	46	45	30	45	53

Les investissements de TPS Cinéma présentent une hausse de 8,9 % par rapport à 2007. Cette progression concerne essentiellement les films à majorité étrangère qui bénéficient de quatre fois plus d'investissements de TPS Cinéma que l'année précédente, pour un nombre de films financés qui passe de 3 en 2007 à 7 en 2008.

Les investissements de TPS Cinéma dans les films d'initiative française affichent une légère progression de 1,2 % entre 2007 et 2008, pour un nombre de films en progression de 12,2 % (+5 films).

Investissements de TPS Cinéma en préachats (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	14,67	17,38	23,22	23,39	21,92	31,32	32,53	13,40	19,94	20,17
coproductions minoritaires	1,24		0,59	0,30		0,55	1,53	0,60	0,52	2,10
total	15,91	17,38	23,81	23,69	21,92	31,87	34,06	14,00	20,46	22,27

Les achats de première fenêtre de diffusion payante sur les films d'initiative française (15,05 M€, soit 74,6 % du total) connaissent une hausse de 7,9 % par rapport à 2007 et concernent 19 films (12 films en 2007). Leur part dans le volume global des investissements de TPS Cinéma est en augmentation par rapport à 2007 (70,0 %). Parmi les 19 films d'initiative française dont TPS Cinéma a acheté la première diffusion payante, 8 ont fait l'objet d'un préachat de Ciné Cinéma pour la deuxième diffusion payante. Les 11 autres bénéficient du seul préachat de TPS Cinéma.

TPS Cinéma mobilise 24,5 % de son investissement pour les préachats de deuxième fenêtre de diffusion payante en 2008 (4,94 M€ pour 24 films d'initiative française dont Canal+ a acheté la première diffusion payante). Cet investissement est en recul de 17,5 % par rapport à 2007 (5,99 M€ pour 29 films d'initiative française). En 2007, les préachats de deuxième fenêtre captaient 30,0 % des investissements totaux de TPS Cinéma sur les films d'initiative française.

En 2008, TPS Cinéma préachète 3 films d'initiative française pour la troisième fenêtre de diffusion payante. 180 000 € sont consacrés à cet effet, soit 0,9 % de l'ensemble des investissements de TPS Cinéma sur les films d'initiative française. Pour ces trois films, la première diffusion payante a été achetée par Canal+ et la deuxième par Ciné Cinéma.

L'investissement moyen de TPS Cinéma par film d'initiative française est de 0,44 M€ en 2008 (0,49 M€ en 2007). Il connaît toutefois des variations importantes selon le type de diffusion. Ainsi, pour une première fenêtre de diffusion payante, le montant moyen d'investissement s'élève-t-il à 0,79 M€ (1,16 M€ en 2007) ; pour une deuxième fenêtre, il est de 0,21 M€ (0,21 M€ en 2007).

Les investissements au titre de la première fenêtre de diffusion payante s'échelonnent entre 0,07 M€ et 2,6 M€ en 2008 (entre 0,08 M€ et 2,9 M€ en 2007).

Films d'initiative française selon le devis en 2008

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	44	64	28	42	18	196
dont préachetés par TPS Cinéma	2	15	10	15	4	46
%	4,5	23,4	35,7	35,7	22,2	23,5

TPS Cinéma préachète 23,5 % des films d'initiative française en 2008, contre 22,2 % en 2007. TPS Cinéma intervient dans des films aux devis variés mais concentre 85,0 % de ses investissements sur des films dont le devis est supérieur à 4 M€. Cette part est en recul rapport à 2007 (90,1 %).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2007

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	35	72	29	37	12	185
dont préachetés par TPS Cinéma		9	12	16	4	41
%	0,0	12,5	41,4	43,2	33,3	22,2

Le devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Cinéma s'établit à 7,72 M€ en 2008, contre 8,15 M€ en 2007 et 7,05 M€ en 2006. Entre 1999 et 2008, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par TPS Cinéma augmente en moyenne de 7,9 % par année (+6,2 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par TPS Cinéma (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Devis moyen	3,89	4,60	6,07	9,67	8,53	6,36	7,42	7,05	8,15	7,72

Par ailleurs, 11 films financés par TPS Cinéma sont des premiers films (14 en 2007) et 8 sont des deuxièmes films (11 en 2007).

D. Les préachats de Ciné Cinéma

Les interventions de Ciné Cinéma continuent de progresser : +16 films et un investissement en hausse de 22,1 % en 2008

Les obligations de Ciné Cinéma en matière de financement de la production de films cinématographiques : Ciné Cinéma est soumis à des obligations d'achat de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française (EOF), fixées en fonction du nombre de ses abonnés et selon la nature des chaînes (chaînes cinéma de premières ou de secondes diffusions).

A la suite de la fusion avec le groupe Canal+, ces obligations ont été modifiées. Ciné Cinéma comprend désormais sept services qui ont conclu de nouvelles conventions avec le CSA au cours du deuxième semestre 2007.

Les services de Ciné Cinéma doivent ainsi consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes au moins 27 % des ressources totales de l'exercice, la part consacrée aux œuvres d'expression originale française ne pouvant être inférieure à 25 %. Quant au minimum garanti, il est fixé à au moins 1,00 € H.T. par mois et par abonné au titre des œuvres européennes dont au moins 0,85 € au titre des œuvres d'expression originale française. En outre, Ciné Cinéma s'engage à ce que au moins 25 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Ciné Cinéma est également soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

En 2008, Ciné Cinéma investit 16,79 M€ sur 97 films dont 77 d'initiative française. Sur ces derniers, l'intervention de Ciné Cinéma est de nouveau en nette augmentation par rapport à l'année précédente : +12 films et des investissements en hausse de 21,8 %.

Nombre de films préachetés par Ciné Cinéma

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	18	36	46	65	57	77	89
coproductions minoritaires	1	4	2	2	2	4	8
total	19	40	48	67	59	81	97

Ciné Cinéma finance parallèlement 8 films de coproduction à majorité étrangère en 2008, contre 4 en 2007 et 2 en 2006. 0,58 M€ sont consacrés à ces achats, soit un montant en hausse de 31,8 % par rapport à 2007.

Investissements de Ciné Cinéma en préachats (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	2,72	6,43	9,13	11,77	9,22	13,31	16,21
coproductions minoritaires	0,06	0,79	0,28	0,13	0,10	0,44	0,58
total	2,78	7,22	9,41	11,90	9,32	13,75	16,79

L'investissement moyen de la chaîne sur les films d'initiative française s'établit à 182 100 €, contre 172 800 € en 2007 et 161 700 € en 2006. Les acquisitions de films d'initiative française s'échelonnent de 30 000 € à 500 000 € en 2008 (50 000 € à 400 000 € en 2007).

En 2008, Ciné Cinéma consacre 1,3 M€ à l'achat de la première diffusion payante de 11 films d'initiative française en 2008 (0,46 M€ pour 4 films en 2007). L'investissement moyen sur ces films s'établit à 118 200 €, contre 115 000 € en 2007. Les acquisitions de première fenêtre mobilisent 8,0 % des investissements de Ciné Cinéma sur les films d'initiative française en 2008, contre 3,5 % en 2007.

Pour les 78 autres films d'initiative française financés en 2008, Ciné Cinéma achète la deuxième diffusion payante, la première étant acquise par Canal+ (70 films) ou par TPS Cinéma (8 films). Ciné Cinéma consacre en moyenne 191 100 € par film à ces achats (176 000 € en 2007).

Films d'initiative française selon le devis en 2008

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	44	64	28	42	18	196
dont préachetés par Ciné Cinéma	6	36	19	22	6	89
%	13,6	56,3	67,9	52,4	33,3	45,4

Ciné Cinéma préachète au total 45,4 % des films d'initiative française en 2008, contre 41,6 % en 2007. Ciné Cinéma intervient dans des films aux devis variés mais privilégie ceux dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ : elle achète 57,5 % d'entre eux en 2008, contre 50,7 % en 2007. 82,3 % de ses investissements dans les films d'initiative française sont concentrés sur des films dont le devis est compris entre 1 M€ et 15 M€ (83,8 % en 2007).

Rappel : Films d'initiative française selon le devis en 2007

	<1 M€	1 à 4 M€	4 à 7 M€	7 à 15 M€	>15 M€	total
films agréés	35	72	29	37	12	185
dont préachetés par Ciné Cinéma	1	37	14	19	6	77
%	2,9	51,4	48,3	51,4	50,0	41,6

Le devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné Cinéma s'établit à 6,09 M€ en 2008, contre 6,69 M€ en 2007 et 5,51 M€ en 2006. Entre 2002 et 2008, le devis moyen des films d'initiative française préachetés par Ciné Cinéma augmente en moyenne de 8,9 % par année (+7,2 % en euros constants).

Devis moyen des films d'initiative française financés par Ciné Cinéma (M€)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Devis moyen	3,66	4,63	5,24	5,26	5,51	6,69	6,09

Ciné Cinéma préachète 37 premiers films et 11 deuxièmes films d'initiative française en 2008 (25 premiers films et 18 deuxièmes films en 2007).

E. Les investissements de Orange

Les obligations de Orange Cinéma séries : Orange Cinéma séries regroupe des services de cinéma de première exclusivité (Orange Ciné Happy, Orange Ciné Max, Orange Ciné Novo) et un service consacré au cinéma et à son histoire (Orange Ciné Géants). Ses obligations en matière de production cinématographique sont appréciées globalement au niveau du regroupement de services.

Les services d'Orange Cinéma séries doivent consacrer à l'acquisition de droits de diffusion d'œuvres cinématographiques européennes et d'expression originale française respectivement 26 % et 22 % des ressources totales de l'exercice en cours. Quant au minimum garanti, il fait l'objet d'une montée en charge en fonction du nombre d'abonnés. Pour les œuvres cinématographiques européennes, il est fixé à 2,01 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 2,25 € lorsque le nombre d'abonnés sera entre un million cinq cent mille et trois millions et à 3,12 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. Pour les œuvres cinématographiques d'expression originale française, le minimum garanti est fixé à 1,70 € par mois et par abonné tant que le nombre d'abonnés est inférieur à un million cinq cent mille, à 1,90 € lorsque ce nombre sera compris entre un million cinq cent mille et trois millions, et à au moins 2,64 € lorsque le nombre d'abonnés atteindra trois millions. En outre, Orange Cinéma séries s'engage à ce que au moins 20 % du montant de son obligation d'acquisition d'œuvres d'expression originale française concernent des films dont le devis est inférieur ou égal à 5,35 M€. Orange Cinéma séries est parallèlement soumise à l'obligation de consacrer au moins 75 % de ses dépenses à la production indépendante.

Orange Cinéma séries achète trois films d'initiative française de la production 2008, pour un montant total de 4,93 M€. Elle investit 4,5 M€ pour les droits de première fenêtre payante d'un de ces trois films (*Micmacs à tire-larigot* de Jean-Pierre Jeunet) et 430 000 € pour les droits de deuxième fenêtre des deux autres (*Celle que j'aime* de Elie Chouraqui et *Non, ma fille, tu n'iras pas danser* de Christophe Honoré).

Orange investit également en coproduction par le biais de sa filiale Studio 37. En 2008, Studio 37 apporte 7,72 M€ pour la coproduction de 10 films dont 9 d'initiative française. Aucun de ces films ne fait l'objet d'achat de droits de diffusion par Orange Cinéma séries.

Parallèlement, Studio 37 préempte les droits d'exploitation de 10 films (9 d'initiative française) sous forme de minima garantis (salles, vidéo, étranger). Elle finance ces 10 films à hauteur de 18,36 M€, soit en moyenne 1,84 M€ par film.

Huit films sont à la fois coproduits et financés sous forme de minima garantis par Studio 37, pour un montant global de 19,94 M€, soit un investissement moyen de 2,85 M€ par film. Deux films bénéficient d'un apport en coproduction de Studio 37 sans aucun minimum garanti de la même société. A l'inverse, Studio 37 finance deux films sous forme de minima garantis sans apport en coproduction. Il est à noter que les trois films préachetés par Orange Cinéma séries ne sont ni coproduits, ni financés en minima garantis par Studio 37.

Au global, Orange et sa filiale Studio 37 investissent 31,01 M€ dans la production de 15 films agréés en 2008, dont 14 d'initiative française. Ces investissements couvrent en moyenne 22,7 % du devis des films concernés.

Le devis moyen des films financés par Orange s'établit à 9,12 M€. Trois films affichent un devis inférieur à 4 M€, trois films un devis compris entre 4 M€ et 7 M€, sept films un devis compris entre 7 M€ et 15 M€ et deux films un devis supérieur à 15 M€.

Orange finance cinq premiers films et deux deuxièmes films.

F. Les investissements des chaînes en clair

Seuls apparaissent dans ces résultats les investissements dans les films dont la production a débuté (agrément des investissements) ou s'est achevée durant l'année (agrément de production). Ce calendrier explique les éventuelles distorsions avec les montants d'investissement déclarés chaque année par les chaînes au CSA. Les évolutions sont donc à considérer avec précaution, notamment au regard des obligations de production.

Les obligations des chaînes en clair en matière de financement de la production de films cinématographiques :

Les services de télévision diffusés en clair (TF1, France 2, France 3 et M6) doivent consacrer au moins 3,2 % de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes dont au moins 2,5 % pour les œuvres d'expression originale française.

Les investissements comptabilisés peuvent être des préachats (acquisitions de droits de diffusion en exclusivité acquis avant la fin de la période de prise de vues) ou des investissements en parts de coproduction. Ces derniers ne peuvent être réalisés que par l'intermédiaire d'une filiale spécialement créée à cet effet. Celle-ci ne peut cependant pas être producteur délégué. Réduisant à 24 mois le délai de diffusion traditionnel de 36 mois après la diffusion en salles, les parts de coproduction permettent d'optimiser les investissements consentis au titre du préachat.

Pour chaque œuvre, la contribution des diffuseurs est encadrée par deux dispositions : elle ne doit pas excéder la moitié du coût total de cette œuvre et elle ne doit pas être constituée pour plus de la moitié par des sommes investies en parts de coproduction par les filiales.

Enfin, 75 % de ces obligations d'investissement doivent être consacrés à la production indépendante. Arte, en tant que chaîne franco-allemande, ne relève pas du droit français et n'a, à ce titre, aucune obligation particulière en termes de contribution à la production.

Le décret n° 90-66 du 17 janvier 1990 fixant les obligations de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles par les éditeurs de services de télévision a été récemment modifié pour prendre en compte le protocole d'accord signé entre France Télévisions et les organisations professionnelles du cinéma le 20 décembre 2007. Ce protocole vise à ouvrir davantage la grille de diffusion des films sur les chaînes de France Télévisions en contrepartie d'investissements plus importants dans la production cinématographique. Ainsi, le décret n° 2008-1242 du 28 novembre 2008 impose aux servi-

ces de télévision qui souhaitent profiter de l'élargissement des plages horaires de diffusion d'œuvres cinématographiques (le samedi après 23h00 pour certains films recommandés art et essai, le dimanche avant 03h00 pour les films de patrimoine) de consacrer au moins 3,4 % en 2008 et en 2009 et 3,5 % à compter de 2010 de leur chiffre d'affaires net de l'exercice précédent au développement de la production d'œuvres cinématographiques européennes. Un décret du même jour a modifié le cahier des charges de France 2 et France 3 pour pouvoir appliquer ce nouveau dispositif.

En 2008, sur 240 films agréés, les chaînes en clair ont financé au total 99 films dont 92 d'initiative française (104 films dont 97 d'initiative française en 2007). Six films d'initiative française sont financés simultanément par deux diffuseurs en clair. Cinq films étaient dans ce cas en 2007. En 2008, deux films ont fait l'objet d'un préachat de droits de diffusion de la part d'une chaîne en clair sans qu'il soit accompagné d'une coproduction. Un film était dans ce cas en 2006 et deux films en 2004 (aucun en 2007 et 2005).

Nombre de films financés par les chaînes en clair

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	83	89	81	96	90	97	89	75	97	92
coproductions minoritaires	5	6	8	7	12	8	10	9	7	7
total	88	95	89	103	102	105	99	84	104	99

Le volume global d'investissement des chaînes en clair enregistre une hausse de 15,5 % alors que le nombre de films concernés recule de 4,8 % (-5 films). Il atteint un niveau jamais égalé auparavant.

Les investissements des chaînes en clair sont constitués à hauteur de 71,1 % par des préachats de droits de diffusion (68,0 % en 2007). La part des apports en coproduction est ainsi en légère diminution (29,9 %, contre 32,0 % en 2007).

Les diffuseurs peuvent consacrer jusqu'à 0,7 % de leur chiffre d'affaires à la production d'œuvres européennes tournées dans une autre langue que le français. En 2008, l'intervention des chaînes dans ce type de films s'élève à 9,25 M€ pour 9 films (12,54 M€ pour 13 films en 2007).

Films à majorité étrangère inclus, les chaînes en clair participent au financement de 23 premiers films et 16 deuxièmes films (respectivement 31 et 22 en 2007).

Investissements des chaînes en clair (M€)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
préachats	54,39	57,52	72,38	73,66	75,59	84,73	81,45	71,51	84,97	102,61
apports en coproduction	30,51	27,95	27,57	34,32	34,19	39,69	37,99	30,40	39,96	41,64
total	84,90	85,47	99,95	107,98	109,78	124,42	119,45	101,91	124,92	144,24

1) Les investissements de TF1

Comme en 2007, les interventions de TF1 concernent 20 films, tous d'initiative française. Ses investissements progressent de 28,7 % par rapport à 2007. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. Entre 1999 et 2008, ils augmentent en moyenne de 3,9 % par année (+2,3 % en euros constants).

84,1 % des investissements de TF1 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2008 (79,0 % en 2007, 80,7 % en 2006).

En 2008, TF1 consacre, en moyenne, 2,65 M€ à chaque film dans lequel elle investit (2,06 M€ en 2007). Ses investissements couvrent en moyenne 13,4 % du devis (18,3 % en 2007, 11,5 % en 2006). Ses apports s'échelonnent entre 0,70 M€ et 7,00 M€ en 2008 (entre 0,50 M€ et 4,00 M€ en 2007).

Les films financés par TF1 présentent un devis moyen de 19,78 M€ en 2008, contre 11,24 M€ en 2007 et 17,46 M€ en 2006. Entre 1999 et 2008, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse en moyenne de 7,7 % par année (+6,0 % en euros constants). TF1 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2008 sont compris entre 8,61 M€ et 68,83 M€ (entre 4,00 M€ et 22,32 M€ en 2007).

En 2008, en comptant les films à majorité étrangère, TF1 coproduit 3 premiers films et 6 deuxièmes films (7 premiers films et 7 deuxièmes films en 2007).

TF1 investit dans 2 films d'animation (aucun en 2007) et aucun documentaire (un en 2007).

L'intervention de TF1 dans la production cinématographique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films coproduits	19	20	21	20	20	28	20	22	20	20
dont FIF*	19	20	21	20	20	28	20	21	20	20
préachats (M€)	28,36	28,74	36,97	24,77	31,34	39,22	38,08	35,60	32,45	44,50
apports en coproduction (M€)	9,06	7,02	8,74	8,60	8,95	12,81	8,57	8,50	8,65	8,41
investissements totaux (M€)	37,42	35,76	45,71	33,37	40,29	52,04	46,65	44,10	41,10	52,91
moyenne par film (M€)	1,97	1,79	2,18	1,67	2,01	1,86	2,33	2,00	2,06	2,65
devis des films (M€)	193,38	241,95	229,80	241,68	347,74	345,06	340,09	384,20	224,72	395,66
devis moyen des films (M€)	10,18	12,10	10,94	12,08	17,39	12,32	17,00	17,46	11,24	19,78

* Films d'initiative française.

2) Les investissements de France Télévisions

Les financements de France Télévisions augmentent de 20,7 % par rapport à 2007 et se répartissent sur 57 films en 2008, contre 48 films en 2007. La progression des investissements repose à la fois sur France 3 (+13,2 %) et sur France 2 (+26,4 %). Ces tendances sont toutefois à interpréter avec prudence compte tenu des remarques méthodologiques mentionnées plus haut.

France 2 finance 33 films dont 31 d'initiative française (27 films, tous d'initiative française, en 2007) à hauteur de 39,30 M€ (31,10 M€ en 2007). Entre 1999 et 2008, les investissements de France 2 augmentent en moyenne de 8,1 % par année (+6,4 % en euros constants).

63,5 % des investissements de France 2 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2008 (61,1 % en 2007, 63,8 % en 2006).

En 2008, France 2 consacre, en moyenne, 1,19 M€ à chaque film dans lequel elle investit (1,15 M€ en 2007). Ses investissements couvrent mieux les devis que les années précédentes : 15,4 % en 2008, contre 11,3 % en 2007 et 9,8 % en 2006. Ses apports s'échelonnent entre 0,25 M€ et 2,20 M€ en 2008 (entre 0,15 M€ et 2,50 M€ en 2007).

Les films financés par France 2 présentent un devis moyen de 10,10 M€ en 2008, contre 8,75 M€ en 2007 et 7,86 M€ en 2006. Entre 1999 et 2008, le devis moyen des films coproduits par la chaîne progresse en moyenne de 7,0 % par année (+5,3 % en euros constants). France 2 finance des films aux devis variés : 2 films à moins de 2 M€ (un en 2007), 9 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (6 en 2007), 4 films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (8 en 2007), 12 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (8 en 2007) et 6 films à devis supérieur à 15 M€ (3 en 2007).

En 2008, France 2 coproduit 7 premiers films et 5 deuxièmes films (y compris films à majorité étrangère). En 2007, la chaîne finançait 5 premiers films et 9 deuxièmes films. La chaîne investit dans 3 films documentaires (2 en 2007) et un film d'animation (aucun en 2007).

L'intervention de France 2 dans la production cinématographique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films coproduits	25	33	28	32	34	33	32	28	27	33
dont FIF*	24	31	23	28	30	30	30	24	27	31
préachats (M€)	10,94	14,51	15,08	18,29	19,91	17,53	17,82	18,48	19,02	24,97
apports en coproduction (M€)	8,58	9,41	7,89	8,62	10,85	11,68	11,89	10,50	12,09	14,33
investissements totaux (M€)	19,51	23,92	22,97	26,91	30,76	29,20	29,71	28,98	31,10	39,30
moyenne par film (M€)	0,78	0,72	0,82	0,84	0,90	0,88	0,93	1,04	1,15	1,19
devis des films (M€)	137,19	202,54	239,35	191,84	375,28	193,20	229,14	220,15	236,24	333,14
devis moyen des films (M€)	5,49	6,14	8,55	6,00	11,04	5,85	7,16	7,86	8,75	10,10

France 3 intervient dans le financement de 28 films agréés en 2008 dont 26 d'initiative française (25 films dont 23 d'initiative française en 2007). Sa contribution s'établit à 26,60 M€, contre 23,49 M€ en 2007. Entre 1999 et 2008, les investissements de France 3 augmentent en moyenne de 8,5 % par année (+6,8 % en euros constants).

55,8 % des investissements de France 3 sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2008, soit une part qui évolue peu ces dernières années (55,7 % en 2007, 55,0 % en 2006).

En 2008, France 3 consacre, en moyenne, 0,95 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,94 M€ en 2007). Ses investissements couvrent 9,2 % des devis des films financés en 2008 (11,0 % en 2007, 10,5 % en 2006). Les apports de France 3 s'échelonnent entre 0,30 M€ et 1,80 M€ en 2008 (entre 0,20 M€ et 1,60 M€ en 2007).

Les films coproduits par France 3 présentent un devis moyen de 10,34 M€ en 2008, contre 8,53 M€ en 2007 et 9,25 M€ en 2006. Entre 1999 et 2008, le devis moyen des films financés par la chaîne progresse en moyenne de 7,9 % par année (+6,2 % en euros constants).

France 3 finance des films aux devis variés : 10 films dont le devis est compris entre 2 M€ et 5 M€ (10 en 2007), 4 films dont le devis est compris entre 5 M€ et 7 M€ (4 en 2007), 9 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (6 en 2007) et 5 films à devis supérieur à 15 M€ (4 en 2007). En 2007, la chaîne avait également investi dans un film à devis inférieur à 2 M€. Aucun film de cette tranche n'est financé en 2008.

En 2008, France 3 coproduit 9 premiers films et 2 deuxièmes films (y compris films à majorité étrangère). En 2007, la chaîne finançait 6 premiers films et 4 deuxièmes films. France 3 investit dans un film documentaire (aucun en 2007) et un film d'animation (2 en 2007).

L'intervention de France 3 dans la production cinématographique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films coproduits	17	16	15	27	27	20	27	15	25	28
dont FIF*	16	15	14	26	24	19	25	15	23	26
préachats (M€)	7,36	7,47	7,70	14,04	11,35	9,20	13,51	8,03	13,10	14,84
apports en coproduction (M€)	5,45	5,64	5,11	9,95	8,84	6,94	10,71	6,58	10,40	11,76
investissements totaux (M€)	12,81	13,11	12,81	23,99	20,19	16,13	24,21	14,60	23,49	26,60
moyenne par film (M€)	0,75	0,82	0,85	0,89	0,75	0,81	0,90	0,97	0,94	0,95
devis des films (M€)	89,04	92,44	92,04	188,06	314,16	142,35	196,26	138,70	213,14	289,65
devis moyen des films (M€)	5,24	5,78	6,14	6,97	11,64	7,12	7,27	9,25	8,53	10,34

3) Les investissements de M6

En 2008, les apports de M6 concernent 10 films agréés, tous d'initiative française, soit 5 films de moins qu'en 2007. A 21,16 M€, ces apports affichent une diminution de 6,7 % par rapport à l'année précédente. Cette évolution est à considérer avec prudence compte tenu des précautions méthodologiques indiquées précédemment. En effet, entre 1999 et 2008, les investissements de M6 présentent une progression moyenne de 12,6 % par année (+10,8 % en euros constants).

M6 consacre 78,5 % de ses investissements à des préachats en 2008 77,9 % en 2007, 81,7 % en 2006).

M6 investit en moyenne 2,12 M€ par film en 2008, avec un minimum de 0,87 M€ et un maximum de 3,81 M€. En 2007, l'apport moyen de la chaîne s'établissait à 1,51 M€, soit des montants s'échelonnant entre 0,50 M€ et 3,20 M€.

Le devis moyen des films coproduits par M6 s'élève à 15,31 M€ en 2008, contre 14,37 M€ en 2007 et 6,33 M€ en 2006. En dix ans, ce devis moyen a progressé de 17,5 % par année en moyenne (+15,7 % en euros constants).

M6 finance des films aux devis élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2008 sont compris entre 6,11 M€ et 37,84 M€ (entre 3,61 M€ et 50,82 M€ en 2007).

Les apports de M6 couvrent en moyenne 13,8 % du devis des films financés en 2008, contre 10,5 % en 2007 et 20,3 % en 2006.

En 2008, M6 ne coproduit pas de premiers films et investit dans deux deuxièmes films (y compris films à majorité étrangère). En 2007, la chaîne finançait 6 premiers films et 3 deuxièmes films.

L'intervention de M6 dans la production cinématographique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films coproduits	13	9	12	13	8	9	9	7	15	10
dont FIF*	12	9	11	13	7	9	8	7	14	10
préachats (M€)	4,65	3,84	10,47	13,39	10,53	16,35	9,83	7,35	17,67	16,61
apports en coproduction (M€)	2,64	1,78	2,87	3,75	2,37	3,24	2,80	1,65	5,01	4,55
investissements totaux (M€)	7,29	5,62	13,34	17,13	12,91	19,59	12,63	9,00	22,68	21,16
moyenne par film (M€)	0,56	0,62	1,11	1,32	1,61	2,18	1,40	1,29	1,51	2,12
devis des films (M€)	46,61	41,39	74,88	70,62	66,28	107,83	89,14	44,30	215,53	153,06
devis moyen des films (M€)	3,59	4,60	6,24	5,43	8,29	11,98	9,90	6,33	14,37	15,31

4) Les investissements de Arte France

En 2008, les interventions de Arte France concernent 14 films dont 11 d'initiative française (22 films dont 18 d'initiative française en 2007). Ses investissements reculent de 34,9 % par rapport à 2007. Entre 1999 et 2008, ils diminuent en moyenne de 6,6 % par année (-8,0 % en euros constants).

39,5 % des investissements de Arte France sont effectués en préachats de droits de diffusion en 2008 (41,8 % en 2007, 39,2 % en 2006).

En 2008, Arte consacre, en moyenne, 0,31 M€ à chaque film dans lequel elle investit (0,30 M€ en 2007). Ses investissements couvrent en moyenne 12,7 % du devis (11,4 % en 2007, 10,2 % en 2006). Ses apports s'échelonnent entre 0,12 M€ et 0,50 M€ en 2008 (entre 0,18 M€ et 0,40 M€ en 2007).

Les films financés par Arte présentent un devis moyen de 2,40 M€ en 2008, contre 2,61 M€ en 2007 et 3,19 M€ en 2006. Entre 1999 et 2008, le devis moyen des films coproduits par la chaîne diminue en moyenne de 3,6 % par année (-5,1 % en euros constants). Arte finance des films aux devis peu élevés : les devis des films coproduits par la chaîne en 2008 sont compris entre 0,52 M€ et 5,90 M€ (entre 0,65 M€ et 6,37 M€ en 2007).

En 2008, en comptant les films à majorité étrangère, Arte coproduit 4 premiers films et 3 deuxièmes films (8 premiers films et un deuxième film en 2007).

Comme en 2007, Arte France n'investit dans aucun film d'animation. Elle finance 2 documentaires (3 en 2007).

L'intervention de Arte France dans la production cinématographique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films coproduits	22	22	17	19	18	18	17	16	22	14
dont FIF*	19	19	14	16	13	14	12	12	18	11
préachats (M€)	3,09	2,97	2,15	3,17	2,45	2,43	2,22	2,05	2,74	1,69
apports en coproduction (M€)	4,78	4,10	2,97	3,40	3,19	5,02	4,03	3,18	3,82	2,59
investissements totaux (M€)	7,87	7,07	5,12	6,56	5,64	7,45	6,25	5,23	6,56	4,27
moyenne par film (M€)	0,36	0,32	0,30	0,35	0,31	0,41	0,37	0,33	0,30	0,31
devis des films (M€)	73,25	69,37	42,39	65,55	61,93	73,65	52,91	51,07	57,45	33,65
devis moyen des films (M€)	3,33	3,15	2,49	3,45	3,44	4,09	3,11	3,19	2,61	2,40

G. Les films sans financement de chaînes de télévision

La proportion des films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision est de nouveau en légère baisse

En 2008, 37 films d'initiative française ne bénéficient d'aucun financement d'une chaîne de télévision, soit 18,9 % des films d'initiative française. Cette part est en recul par rapport à 2007 (21,1 %), 2006 (23,8 %) et 2005 (27,8 %).

48,6 % de ces films sont des premiers films (48,7 % en 2007) et 16,2 % sont des deuxièmes films (5,1 % en 2007). 10,8 % des films d'initiative française sans apport de chaînes de télévision sont des coproductions internationales (17,9 % en 2007). Parmi les films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision agréés en 2008, figurent 19 documentaires (18 en 2007), soit 59,4 % de l'ensemble des documentaires d'initiative française de l'année (64,3 % en 2007).

Enfin, 13 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision ont été agréés une fois terminés (12 en 2007), soit 76,4 % d'entre eux (100 % en 2007).

13 films d'initiative française non financés par les chaînes de télévision bénéficient de l'avance sur recettes (8 avant réalisation et 5 après réalisation). 19 films étaient dans ce cas en 2007 (11 avant réalisation et 8 après réalisation). Par ailleurs, trois films d'initiative française sans chaîne de télévision sont financés par les SOFICA (quatre en 2007).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Films agréés sans TV	18	35	62	65	78	48	81	58	63	58
% du total des films agréés	9,9	20,5	30,4	32,5	36,8	23,6	33,8	28,6	27,6	24,2
FIF* sans TV	13	26	46	43	64	30	52	39	39	37
% du total des FIF*	8,4	18,1	26,7	26,4	35,0	18,0	27,8	23,8	21,1	18,9

*FIF : films d'initiative française

Devis des films sans financement de chaînes de télévision

En 2008, 92,1 % des films d'initiative française sans apport de chaînes de télévision présentent des devis inférieurs à 2 M€ (87,2 % en 2007). Un seul film d'initiative française affiche un devis de plus de 7 M€ (aucun en 2007). Il s'agit du film d'animation *Igor* de Anthony Léonidis.

Le devis moyen des films d'initiative française sans financement de chaînes de télévision s'établit à 0,95 M€ (0,90 M€ en 2007), contre 6,42 M€ pour l'ensemble des films d'initiative française (5,43 M€ en 2007).

Films sans financement de chaînes de télévision selon le devis

	films agréés sans TV		% du total des films agréés		FIF* sans TV		% du total des FIF*	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
plus de 15 M€	1	2	6,7	9,1				
de 10 à 15 M€		2		10,5		1		5,9
de 7 à 10 M€	1	3	4,2	10,3				
de 5 à 7 M€	2	1	8,7	6,3				
de 4 à 5 M€	2		14,3					
de 2 à 4 M€	13	4	22,0	7,7	5	2	11,6	4,9
de 1 à 2 M€	15	12	39,5	37,5	7	5	24,1	21,7
moins de 1 M€	29	34	78,4	66,7	27	30	77,1	68,2
total	63	58	27,6	24,2	39	38	21,1	19,4

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne en clair

En 2008, 53,1 % des films d'initiative française ne bénéficient pas du financement d'une chaîne en clair. Cette part est en progression par rapport à 2007 (47,6 %).

Films agréés sans financement de chaînes de télévision en clair

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Films agréés sans TV en clair	93	7	115	97	110	98	141	119	124	141
% du total des films agréés	51,4	4,1	56,4	48,5	51,9	48,3	58,8	58,6	54,4	58,8
FIF* sans TV en clair	71	55	91	67	93	70	98	89	88	104
% du total des FIF*	46,1	38,2	52,9	41,1	50,8	41,9	52,4	54,3	47,6	53,1

*FIF : films d'initiative française

Les films sans chaîne payante

En 2008, 23,5 % des films d'initiative française ne sont préachetés par aucune chaîne de télévision payante (24,9 % en 2007). Cette part est en retrait par rapport aux années précédentes.

Films agréés sans financement de chaînes de télévision payante

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Films agréés sans TV payante	23	43	66	77	91	57	89	64	71	67
% du total des films agréés	12,7	25,1	32,4	38,5	42,9	28,1	37,1	31,5	31,1	27,9
FIF* sans TV payante	16	31	47	52	72	34	56	42	46	46
% du total des FIF*	10,4	21,5	27,3	31,9	39,3	20,4	29,9	25,6	24,9	23,5

*FIF : films d'initiative française

H. L'intervention des SOFICA

97 films bénéficient de l'investissement des SOFICA en 2008.

Définition

Les SOFICA (sociétés de financement de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel) ont été créées par la loi du 11/07/1985. Ce sont des sociétés qui collectent des fonds auprès de particuliers et les investissent exclusivement dans le secteur de la production cinématographique et audiovisuelle. Les souscripteurs de parts de SOFICA peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu de 48 %, à condition que la SOFICA investisse au moins 10 % de sa collecte dans le capital de sociétés de production (financement du développement), et de conserver les parts souscrites 5 ans pour les SOFICA non garanties et 8 ans pour les SOFICA garanties.

Les investissements des SOFICA peuvent prendre la forme de versements en numéraire réalisés par contrats d'association à la production (mode d'intervention le plus fréquent), contrôlés par le CNC (investissements sur des œuvres agréées), et de souscription au capital de sociétés ayant pour activité exclusive la réalisation d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles agréées. Les investissements SOFICA ne peuvent excéder 50 % de la part européenne des financements d'une même œuvre. Les contrats doivent être signés avant le début des prises de vues. Ils doivent être déposés au registre du cinéma et de l'audiovisuel dans les 15 jours suivant leur signature. Les SOFICA doivent investir dans des œuvres agréées réalisées en langue française. Par ailleurs, elles peuvent investir, dans la limite de 20 % de leur financement annuel, dans des œuvres de coproduction réalisées dans la langue d'un pays coproducteur majoritaire de l'Union Européenne.

Les SOFICA ne sont ni des coproducteurs (pas d'accès au soutien automatique), ni des distributeurs, ni des diffuseurs ; en contrepartie de leurs investissements, elles bénéficient de droits à recettes sur l'exploitation future des œuvres. Depuis 2005, les SOFICA signent chaque année une charte professionnelle définissant les règles d'investissement dans la production indépendante.

Intervention des SOFICA dans la production cinématographique

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
films financés par les SOFICA	67	59	59	56	61	55	78	78	88	97
dont films d'initiative française	67	58	59	56	58	53	70	72	81	86
investissements des SOFICA (M€)	26,09	39,03	24,78	33,26	39,23	27,67	31,63	32,78	40,59	38,34

Les SOFICA sont intervenues sur 97 films agréés en 2008, soit 9 films de plus qu'en 2007. L'investissement global s'établit à 38,34 M€, en recul de 5,6 % par rapport à l'année précédente. Entre 1999 et 2008, les investissements des SOFICA ont progressé de 46,9 %, soit une moyenne de 4,4 % par année (+2,7 % en euros constants).

L'investissement moyen des SOFICA par film s'établit à 395 200 €, contre 461 300 € en 2007 et 420 300 € en 2006. Il couvre en moyenne 4,8 % du devis des films considérés, contre 7,2 % en 2007 et 6,7 % en 2006. Cette part est la plus faible constatée ces dix dernières années.

En 2008, les SOFICA investissent dans des films dont le budget est très nettement supérieur à la moyenne : le devis moyen des films dans lesquels interviennent les SOFICA est de 8,25 M€. Il était de 6,40 M€ en 2007 et de 6,23 M€ en 2006. 36 films financés par les SOFICA, soit 37,1 % d'entre eux, présentent un devis supérieur à 7 M€ (29 films et 33,0 % en 2007) et 21 films (21,6 %) un devis inférieur à 3 M€ (24 films et 27,3 % en 2007).

31 premiers films sont financés par des SOFICA en 2008, contre 25 en 2007 et 23 en 2006. La part des investissements consacrés aux premiers films est de 10,83 M€, soit 28,2 % du montant total investi par les SOFICA (5,14 M€ et 12,7 % en 2007, 4,89 M€ et 14,9 % en 2006).

En 2008, les SOFICA financent de nouveau très majoritairement des films réalisés en langue française (91 films sur 97). 47 des films sur lesquelles elles interviennent (48,5 %) ne sont pas coproduits par une chaîne en clair (33 films, soit 37,5 % en 2007).

Les SOFICA financent 19 films bénéficiaires d'une avance sur recettes avant réalisation, pour un montant global de 3,38 M€ (26 films et 4,87 M€ en 2007). Parmi ces 26 films figurent 5 premiers films (8 en 2007) et 3 deuxièmes films (3 en 2007).

Les SOFICA actives en 2008

	SOFICA	interventions	apports (M€)
1	Banque Postale	21	4,60
2	Soficinema	24	4,19
3	Banque Populaire Images	17	4,02
4	Europacorp	9	3,65
5	Ugc	7	3,52
6	Cinemage	19	3,36
7	Cofinova	22	2,87
8	Uni Etoile	14	2,79
9	Valor	4	2,75
10	Sgam Ai Cinema	4	2,27
11	Coficup	7	2,23
12	Cofimage	8	1,89
13	Carrimages	2	0,22

13 Sofica sont actives en 2008. La concentration de leur intervention diminue : les trois SOFICA les plus actives fournissent 33,4 % de l'investissement total, contre 38,9 % en 2007, 52,7 % en 2006 et 46,8 % en 2005.

I. Le financement des films par les mandats d'exploitation

Dans le but de financer la production, les droits d'exploitation d'un film sur les différents supports de diffusion peuvent être cédés en amont de la production et donner lieu à des avances financières. Les mandats correspondant, qui concernent essentiellement l'exploitation en salles, l'édition vidéo et l'exploitation sur les marchés étrangers en dehors des pays coproducteurs, ne constituent pas des financements encadrés. Toutefois, ils sont généralement mentionnés dans les dossiers de demande d'agrément des investissements comme éléments prévus pour le montage financier des projets.

Les montants des mandats ne sont toutefois pas toujours distingués selon les droits qu'ils couvrent. Par défaut, dans les analyses ci-après, si les montants ne sont pas distingués selon les supports d'exploitation, ils sont assimilés à la distribution en salles. Les valeurs indiquées dans chaque partie sont donc à considérer comme des ordres de grandeur.

Au total en 2008, 64 sociétés investissent 345,19 M€ dans 171 films agréés (dont 144 d'initiative française) sous forme de mandats pour l'exploitation en salles, en vidéo ou à l'étranger.

Les trois sociétés les plus actives sont EuropaCorp (qui investit à elle seule 44,0 % du montant total), Pathé (14,1 %) et Wild Bunch (9,3 %). A elles trois, ces sociétés concentrent 67,4 % du montant total des mandats en 2008. Trois autres groupes apportent plus de 5 % : TF1 (6,1 %), Orange via Studio 37 (5,7 %) et Canal+ via StudioCanal (5,2 %). Les six premiers financeurs des mandats cumulent ainsi 84,3 % du total. Trois filiales des majors américaines investissent dans les mandats de films français en 2008. Il s'agit de Warner Bros, Universal Pictures Video et Buena Vista International. Elles apportent 9,0 M€, soit 2,6 % du montant total des mandats.

1) Les mandats de distribution en salles

Les distributeurs de films en salles investissent 156 M€ dans la production des films agréés en 2008. Pour la deuxième fois, ce montant est en forte progression par rapport à l'année précédente (+59,2 % entre 2007 et 2008, +45,5 % entre 2006 et 2007). Les minima garantis concernent 149 films en 2008, soit 62,1 % des films agréés dans l'année. En 2007, ils concernaient 128 films (56,1 %).

En moyenne, les distributeurs investissent 1,05 M€ par film en 2008, contre 0,77 M€ en 2007 et 0,64 M€ en 2006. Cette moyenne masque toutefois une forte concentration des investissements sur quelques films. En effet, 11 films bénéficient de minima garantis des distributeurs en salles supérieurs à 4 M€ et concentrent 45,0 % des apports totaux de ces derniers (6 films et 34,7 % en 2007, 3 films et 26,7 % en 2006). 26 films, soit 17,4 % de tous les films financés, reçoivent plus de 2 M€ et captent 70,2 % des apports totaux (15 films et 58,9 % des apports en 2007, 8 films et 47,5 % des apports en 2006). La concentration des minima garantis sur quelques films tend à s'accroître depuis 2006.

Les mandats de distribution en salles

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films concernés	88	106	143	105	128	149
dont FIF*	82	93	123	91	110	129
montant total (M€)	54,26	52,91	94,66	67,42	98,09	156,12
moyenne par film (M€)	0,62	0,50	0,66	0,64	0,77	1,05
devis moyen des films concernés (M€)	6,51	5,70	5,60	5,82	5,98	7,83

Les films bénéficiant d'un mandat pour la distribution en salles présentent un devis moyen de 7,83 M€ en 2008 (5,98 M€ en 2007 et 5,82 M€ en 2006). Les distributeurs financent des films aux devis variés : 14 des 51 films à devis inférieur à 1 M€ (10 sur 37 en 2007), 49 des 84 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€ (56 sur 97 en 2007), 29 des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ (23 sur 37 en 2007), 41 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ (30 sur 42 en 2007) et 16 des 22 films à devis supérieur à 15 M€ (9 sur 15 en 2007).

2) Les mandats vidéo

Les éditeurs vidéo financent la production de 54 films agréés en 2008, pour un montant total de 21,83 M€. A noter cependant que pour 78 autres films agréés en 2008 bénéficiant également d'un mandat pour l'exploitation en vidéo, le montant de ce dernier ne peut pas être distingué de celui du mandat salles et se trouve comptabilisé dans le paragraphe précédent.

Au total, les mandats vidéo concernent ainsi 132 films en 2008.

Comme les mandats salles, les mandats vidéo apparaissent concentrés sur quelques films. En 2008, quatre films bénéficient d'un mandat vidéo distinct dont le montant est supérieur ou égal à 2 M€. Il s'agit de *Arthur et la guerre des deux mondes* et *Arthur et la vengeance de Maltazard*, les deux films d'animation de Luc Besson dont le devis dépasse 60 M€, de *la Nuit des enfants rois*, film d'animation de Antoine Charreyron et de *Cyprien* de David Charhon.

Les mandats vidéo*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films concernés	51	64	78	57	57	54
dont FIF*	50	55	72	55	51	50
montant total (M€)	17,36	19,00	31,26	19,42	21,44	21,83
moyenne par film (M€)	0,34	0,30	0,40	0,34	0,38	0,40
devis moyen des films concernés (M€)	6,86	5,97	6,45	6,68	5,97	8,19

* mandats dont le montant est distinct du mandat salles

Les 132 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation en vidéo présentent un devis moyen relativement élevé à 8,21 M€ en 2008. S'ils privilégient les films à budget élevé, les éditeurs vidéo financent des films dans toutes les tranches de devis : 8 des 51 films à devis inférieur à 1 M€, 44 des 84 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 26 des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 40 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 14 des 22 films à devis supérieur à 15 M€.

3) Les mandats étrangers

Les mandats étrangers concernent généralement la commercialisation des films sur les marchés hors des pays coproducteurs.

99 films bénéficient de mandats pour l'exploitation à l'étranger en 2008, pour un montant global de 167,24 M€. Comme pour les mandats vidéo, 42 autres films agréés en 2008 bénéficient également d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger dont le montant ne peut pas être distingué de celui du mandat salles et/ou du mandat vidéo. Les montants correspondant à ces films ont été comptabilisés au point 1) sur les mandats de distribution en salles.

Au total, les mandats étrangers concernent ainsi 131 films en 2008.

Les mandats étrangers apparaissent encore davantage concentrés sur quelques films. En 2008, quatre films bénéficient d'un mandat étranger distinct dont le montant est supérieur ou égal à 20 M€. Il s'agit de *Arthur et la guerre des deux mondes* et *Arthur et la vengeance de Maltazard* de Luc Besson, de *From Paris with Love* de Pierre Morel et du *Transporteur 3* de Olivier Megaton, c'est-à-dire de quatre des cinq films les plus chers de l'année.

Les mandats étrangers*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films concernés	66	85	98	76	99	89
dont FIF*	58	75	82	63	75	72
montant total (M€)	71,85	63,09	56,18	43,37	89,84	167,24
moyenne par film (M€)	1,09	0,74	0,57	0,57	0,91	1,88
devis moyen des films concernés (M€)	8,47	6,22	5,46	5,48	5,79	8,12

* mandats dont le montant est distinct du mandat salles et /ou vidéo

Le devis moyen des 131 films bénéficiant d'un mandat pour l'exploitation à l'étranger est élevé à 8,42 M€ en 2008. Les mandats étrangers concernent toutefois des films dans toutes les tranches de devis : 8 des 51 films à devis inférieur à 1 M€, 44 des 84 films dont le devis est compris entre 1 M€ et 4 M€, 22 des 35 films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€, 41 des 48 films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 16 des 22 films à devis supérieur à 15 M€.

J. Les investissements de soutien financier (aide automatique)

En 2008, les sociétés de production ont largement eu recours aux sommes créditées sur leurs comptes au CNC.

Consommation de soutien financier automatique par les producteurs

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
soutien investi hors majorations (M€)	39,42	50,00	52,59	55,10	55,99	53,68	58,47	57,24	53,77	58,54
soutien investi avec majorations (M€)	-	-	-	70,78	73,86	70,06	74,02	68,07	63,35	69,88
sociétés concernées	125	170	150	157	159	151	162	177	189	183

Les majorations sont liées au tournage en studios (jusqu'à 2005) ou à la réalisation en langue française.

Le montant de soutien investi pour régler les créances privilégiées (salaires, charges sociales, crédits professionnels) est en progression par rapport à 2007 : 1,01 M€ en 2008 (soit 1,7 % du soutien global), contre 0,80 M€ en 2007 (1,5 %) et 0,93 M€ en 2006 (1,6 %).

Le soutien investi dans la production en amont (hors règlement des créances privilégiées) s'élève à 57,53 M€ en 2008, contre 52,97 M€ en 2007, 56,31 M€ en 2006 et 57,51 M€ en 2005.

57,8 % du soutien est mobilisé en amont par dix sociétés : TF1 Films Production, Europa-Corp, Gaumont, StudioCanal, France 2 Cinéma, M6 Films, TF1 International, SAJ, France 3 Cinéma, UGC YM.

Les autres principaux bénéficiaires du soutien constituent un noyau central de 34 sociétés qui investissent 29,2 % du soutien en 2008. Les dix premiers de ce groupe sont : Mandarin Films, Les Films du Dauphin, Novo Arturo Films, Légende, Epithète Films, Nord-Ouest Films, SBS Films, Ciby 2000, Vertigo Productions et Les Armateurs.

139 sociétés mobilisent les 13,0 % du solde de soutien mobilisé en 2008.

K. Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes

1) L'avance sur recettes avant réalisation

Précision : Les données figurant dans ce tableau correspondent aux montants d'avance sur recettes effectivement mobilisés dans les films agréés de chaque année et intègrent également des reports. Ces données sont différentes des montants prévisionnels figurant dans la loi de finances.

Les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films	47	47	52	50	60	63	61	52	54	46
dont films d'initiative française	47	45	50	48	56	59	58	46	49	44
montant accordé (M€)	17,94	18,10	17,92	17,07	21,62	23,53	20,96	19,49	20,05	17,69

En 2008, 46 films sont produits avec l'aide en amont de l'avance sur recettes. Parmi ces films, deux sont des coproductions minoritaires françaises. Les films d'initiative française aidés par l'avance sur recettes représentent 22,4 % de l'ensemble des films d'initiative française produits en 2008, contre 26,5 % en 2007.

Parmi les films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, 18 sont des premiers films, tous d'initiative française (16 premiers films en 2007 et 21 films en 2006). Ainsi, 39,1 % des films agréés en 2008 ayant bénéficié de l'avance sur recettes avant réalisation sont des premiers films (29,6% en 2007, 40,4 % en 2006). Sept deuxièmes films ont reçu l'avance avant réalisation en 2008 (dont un film de coproduction à majorité étrangère) contre 11 en 2007 et 7 films en 2006.

Le total des avances accordées aux films agréés en 2008 s'élève à 17,69 M€ et couvre en moyenne 10,2 % du devis des films aidés (15,2 % en 2007, 13,4 % en 2006). En excluant *Océans* dont le devis est largement supérieur à celui des autres films bénéficiaires de l'avance, le taux de couverture s'établit à 14,0 %.

En 2008, l'avance moyenne par film s'établit à 384 600 €, contre 371 300 € en 2007 et 374 800 € en 2006. En 2008, l'avance moyenne s'élève à 441 400 € pour les films de fiction et d'animation (416 200 en 2007) et à 180 000 € pour les documentaires (150 000 € en excluant *Océans* dont l'avance a été chiffrée à 450 000 €), contre 146 700 € en 2007.

Les montants des avances s'échelonnent entre 110 000 € et 520 000 € (entre 120 000 € et 500 000 € en 2007).

Canal+ finance 28 des 46 films bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 60,9 % (32 films et 59,3 % en 2007). TPS Cinéma préachète 9 films avec avance sur recettes (10 films en 2007) dont 3 pour une première diffusion cryptée (5 en 2007) et 6 pour une deuxième diffusion payante après Canal+ (5 en 2007). Ciné Cinéma contribue au financement de 23 films bénéficiaires de l'avance (27 films en 2007), dont 16 films pour une deuxième diffusion cryptée après Canal+ (21 films en 2007), 2 films après TPS Cinéma (2 films en 2007) et 5 films pour une première diffusion payante (4 films en 2007).

17 films bénéficiaires de l'avance avant réalisation sont également financés par au moins une chaîne de télévision en clair (22 films en 2007 et 13 films en 2006).

Par ailleurs, 19 films (dont 18 majoritairement français) bénéficiaires de l'avance sont financés par au moins une SOFICA (26 films en 2007) et 30 films, tous d'initiative française, sont soutenus par au moins une région (28 films en 2007).

Enfin, le crédit d'impôt est sollicité pour 26 des films d'initiative française bénéficiaires de l'avance sur recettes avant réalisation, soit 59,1 % d'entre eux (31 films, soit 63,3 % en 2007).

2) L'avance sur recettes après réalisation

Comme en 2007, dix films agréés en 2008 bénéficient de l'avance sur recettes après réalisation.

Le montant total des allocations s'élève à 789 500 € (902 600 € en 2007), soit une moyenne de 78 950 € par film. Le devis moyen de ces films s'élève à 705 100 € (1,17 M€ en 2007). L'avance après réalisation représente 11,2 % du devis des films aidés (7,7 % en 2007).

Parmi les films aidés figurent cinq premiers films (sept en 2007) et deux deuxièmes films (aucun en 2007). Cinq films bénéficiaires de l'avance sur recettes après réalisation sont des documentaires (cinq films en 2007).

Parmi les films bénéficiaires de l'avance après réalisation, deux sont préachetés par Canal+, deux par TPS Cinéma dont un pour la deuxième diffusion cryptée après Canal+, et deux par Ciné Cinéma seule. Un film bénéficie du financement d'au moins une SOFICA et quatre du soutien d'une région.

L. Le crédit d'impôt

L'article 88 de la Loi de finances pour 2004 n°2003-1311 du 30 décembre 2003 instaure un crédit d'impôt au titre des dépenses de production cinématographique. L'article 48 de la loi n° 2004-1485 du 30 décembre 2004, l'article 24 de la loi n° 2005-1719 du 30 décembre 2005 et l'article 109 de la loi 2005-1720 du 30 décembre 2005 viennent compléter ou modifier le dispositif législatif sur le crédit d'impôt. Ce crédit d'impôt vise à encourager les entreprises de production à réaliser principalement sur le territoire français les travaux de production de leurs œuvres cinématographiques agréées. Depuis le 1^{er} janvier 2006, cet avantage fiscal est réservé aux entreprises de production déléguée pour les films tournés en français et est plafonné à 1 M€ par film. Le crédit d'impôt est égal à 20 % des dépenses éligibles.

Le crédit d'impôt est imputable sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice au cours duquel les dépenses ouvrant droit au crédit d'impôt sont exposées. Le cas échéant, l'excédent de crédit d'impôt qui ne peut être imputé sera restitué à l'entreprise bénéficiaire.

Les films bénéficiaires du crédit d'impôt

	2004	2005	2006	2007	2008
films d'initiative française	111	118	119	120	124
% du total	66,5	63,1	72,6	64,9	63,3

En 2008, parmi les 196 films d'initiative française agréés, 124 font l'objet d'une demande d'agrément provisoire de crédit d'impôt (120 sur 185 films d'initiative française en 2007). Parmi ces 124 films, figurent 39 premiers films (40 en 2007) et 22 deuxièmes films (25 en 2007). Le total cumulé des devis de ces 124 films s'élève à 945,33 M€ dont 895,44 M€ sont intégralement dépensés en France, soit 95,0 %. Cette part s'établit à 68,2 % pour les 72 films d'initiative française qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de crédit d'impôt.

Globalement, les dépenses réalisées en France par les films bénéficiaires du crédit d'impôt représentent 80,7 % de l'ensemble des dépenses effectuées en France par les films d'initiative française (82,7 % en 2007).

Les films bénéficiaires du crédit d'impôt selon le devis

	2004		2005		2006		2007		2008	
	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*	FIF	avec CIC*
plus de 15 M€	9	3	12	8	9	5	12	8	18	12
de 7 à 15 M€	24	17	27	26	36	32	37	33	42	36
de 4 à 7 M€	49	41	28	20	19	17	29	25	28	22
moins de 4 M€	85	50	120	64	100	65	107	54	108	54
total	167	111	187	118	164	119	185	120	196	124

* Crédit d'impôt cinéma

85,7 % des films dont le devis est compris entre 7 M€ et 15 M€ et 78,6 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 7 M€ bénéficient du crédit d'impôt. Ces parts s'établissent respectivement à 89,2 % et 86,2 % en 2007. Globalement, 82,9 % des films dont le devis est compris entre 4 M€ et 15 M€ ont accès au crédit d'impôt en 2007 (87,9 % en 2007). Cette proportion s'élève à 66,7 % pour les films à plus de 15 M€ (66,7 % en 2007) et à 50,0 % pour les films à moins de 4 M€ (50,5 % en 2007).

Parmi les 18 films d'initiative française dont le devis est supérieur à 15 M€, six films ne répondent pas aux critères d'éligibilité pour bénéficier du crédit d'impôt. En effet, deux de ces films sont tournés en langue anglaise (*From Paris with Love* de Pierre Morel et *le Transporteur 3* d'Olivier Megaton) et les quatre autres, en langue française, sont tournés intégralement ou en partie à l'étranger avec des dépenses significatives sur place. Parmi ces derniers, il est à noter que deux films ont été tournés entièrement (*Cinéma* de Yann Moix) ou partiellement (*le Petit Nicolas* de Laurent Tirard) en Belgique, pays doté d'un mécanisme d'incitation fiscale particulièrement attractif.

Entre 4 M€ et 15 M€, 12 films d'initiative française sur 70 ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Un seul de ces 12 films n'est pas d'expression originale française (*The Time that Remains* d'Elia Suleiman). Les 11 autres films exclus sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger avec des dépenses significatives effectuées sur place. Globalement, le temps de tournage à l'étranger de ces films exclus représente 88,6 % de la durée totale des tournages et la dépense moyenne par film réalisée à l'étranger avoisine les 44 % de la dépense totale. Sept de ces films sont coproduits avec la Belgique ou le Luxembourg (ou les deux pays à la fois), ce dernier pays bénéficiant, comme la Belgique, d'un mécanisme d'incitation fiscale performant.

54 films d'initiative française à moins de 4 M€ dont 42 à moins de 2 M€ ne bénéficient pas du crédit d'impôt. Parmi ces 54 films figurent les 17 films agréés une fois terminés et 3 films qui ne sont pas d'expression originale française.

Les raisons pour lesquelles les autres films n'ont pas pu bénéficier du crédit d'impôt sont multiples : films de coproduction internationale impliquant des dépenses significatives dans les pays coproducteurs, films présentant dans leur plan de financement une part importante de soutiens publics, films intégralement produits par la France mais dont les sujets imposent tout ou partie du tournage à l'étranger avec des dépenses significatives hors de France, pas de demande de crédit d'impôt.

Les films d'initiative française selon leurs dépenses en France

	2003		2004		2005		2006		2007		2008	
	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%	films	%
plus de 90%	95	51,9	114	68,3	123	65,8	124	75,6	122	65,9	135	68,9
de 70 à 90%	39	21,3	34	20,4	26	13,9	21	12,8	32	17,3	30	15,3
de 50 à 70%	38	20,8	11	6,6	24	12,8	15	9,1	18	9,7	19	9,7
moins de 50%	11	6,0	8	4,8	14	7,5	4	2,4	13	7,0	12	6,1
total	183	100,0	167	100,0	187	100,0	164	100,0	185	100,0	196	100,0

En 2008, 135 films d'initiative française sur 196 (68,9 %) effectuent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France. C'est 40 films de plus qu'en 2003, année précédant la mise en place du crédit d'impôt, pour 13 films agréés de plus qu'en 2003.

Au global, sur les cinq années de fonctionnement du système de crédit d'impôt (2004 à 2008), 68,7 % des films réalisent plus de 90 % de leurs dépenses de production en France, contre 51,9 % en 2003.

Nombre de semaines de tournage des films d'initiative française*

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de semaines de tournage en France	839	929	863	900	971	991
<i>dont semaines de tournage extérieur</i>	<i>745</i>	<i>855</i>	<i>803</i>	<i>820</i>	<i>917</i>	<i>900</i>
nombre de semaines de tournage à l'étranger	479	281	328	247	354	336
total	1 318	1 210	1 191	1 147	1 325	1327

* Sont exclus de ces données les films d'animation et les films documentaires.

Le nombre de semaines de tournage en France représente 74,7 % du nombre total de semaines de tournage pour les fictions d'initiative française en 2008 (73,3 % en 2007, 78,5 % en 2006, 80,9 % en 2005). Cette part était de 63,7 % en 2003.

M. Les aides publiques des régions

Les aides publiques des régions dans la production agréée en 2008 s'élèvent à 20,56 M€ (y compris les apports du CNC), soit 29,6 % de plus qu'en 2007. Ces subventions se répartissent sur 87 films (65 films en 2007). quatre films bénéficiant d'une aide régionale ne sont pas d'initiative française (trois en 2007). Parmi les 87 films aidés par les régions, figurent 29 premiers films (25 en 2007) et 11 deuxièmes films (11 en 2007). 17 films sont financés simultanément par deux collectivités territoriales, 4 films par trois collectivités et un film par quatre collectivités.

Les aides publiques des régions à la production cinématographique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films aidés	31	40	49	55	59	65	87
montant des aides (M€)	7,22	9,94	11,26	12,07	13,43	15,86	20,56

Les films aidés par les régions présentent un devis moyen de 5,45 M€ (4,23 M€ en 2007). Les aides régionales couvrent en moyenne 4,3 % des devis des films concernés (5,8 % en 2007).

54 des 87 films aidés par les régions sont préachetés par Canal+ (45 en 2007) et 21 par TPS Cinéma (16 en 2007). Ciné Cinéma finance 45 de ces films (30 en 2007). Les chaînes en clair participent au financement de 38 films aidés par les régions en 2007 (37 en 2007) et les SOFICA à 42 films (33 en 2007).

31 films cumulent le bénéfice de l'avance sur recettes (avant ou après réalisation) et l'aide d'au moins une région. Ils étaient 33 en 2007.

64 films aidés par les régions font l'objet d'une demande de crédit d'impôt (46 en 2007).

La région Ile-de-France apporte l'essentiel des subventions publiques. Elle intervient sur 40 films (46,0 % des films aidés) pour un montant de 12,39 M€, soit 60,3 % de l'ensemble des aides publiques régionales.

Aides publiques des régions dans la production agréée en 2008

région	films	aides (M€)
Ile de France	40	12,39
Paca	7	0,85
Languedoc Roussillon	6	0,75
Midi Pyrénées	6	0,67
Nord Pas De Calais	4	0,65
Centre	5	0,59
Aquitaine	4	0,48
Limousin	5	0,43
Bourgogne	3	0,43
Franche Comte	4	0,40
Alpes Maritimes	3	0,35
Corse	2	0,30
Bretagne	2	0,28
Picardie	2	0,27
Auvergne	3	0,25
Haute Normandie	2	0,24
Poitou Charentes	3	0,22
Charente	3	0,22
Alsace	2	0,20
Guyane	1	0,17
CUS	1	0,10
Pays De Loire	3	0,08
Lorraine	1	0,08
Val De Marne	1	0,07
Martinique	1	0,05
Guadeloupe	1	0,04
Basse Normandie	1	0,01

Parallèlement, Rhône-Alpes Cinéma contribue au financement de 10 films agréés en 2008 (7 films en 2007). Ces films sont tous d'initiative française. L'apport en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma s'élève à 3,00 M€ (1,77 M€ en 2007), soit 300 000 € en moyenne par film. En ajoutant les apports en coproduction de Rhône-Alpes Cinéma aux aides publiques accordées par les régions pour le financement de la production de films agréés en 2008, la contribution totale des régions s'établit à 23,56 M€ sur 95 films.

III. Tournage, production et postproduction

A. Les principaux producteurs de films

164 sociétés différentes produisent les 196 films d'initiative française agréés en 2008, parmi lesquels 31 productions co-déléguées sont dénombrées. Le secteur de la production cinématographique reste donc peu concentré.

EuropaCorp est la société la plus active en 2008 avec 7 films d'initiative française produits dont le devis moyen s'élève à 33,65 M€.

Une société a produit 5 films. Il s'agit de Agat Films et Cie (devis moyen : 4,06 M€).

Cinq sociétés ont produit 4 films chacune. Il s'agit de Fidélité Films, Gaumont, Les Films d'Ici, Les Films du Poisson, Mille et Une Productions.

Six sociétés ont produit chacune 3 films : Alter Films, Cipango, F comme Film, Galatée Films, Nord Ouest Films et Thelma Films.

Enfin, 24 sociétés ont produit 2 films et 125 sociétés ont produit un seul film en 2008.

Entreprises de production des films d'initiative française

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
nombre de films d'initiative française	154	144	172	163	183	167	187	164	185	196
nombre de sociétés de production	118	112	140	132	153	133	156	141	159	164

B. Supports de tournage

83,7 % de la production d'initiative française agréée en 2008 est tournée en 35 mm, contre 74,6 % en 2007, 64,6 % en 2006 et 80,7 % en 2005. 29 films sont tournés sur support vidéo numérique (33 en 2007, 42 en 2006 et 32 en 2005), Deux films sont tournés en Super 16 mm (13 en 2007, 15 en 2006 et 4 en 2005) et un film est tourné avec un téléphone portable. Parmi les films tournés en vidéo, 15 sont des documentaires, contre 16 en 2007, 17 en 2006 et 14 en 2005.

C. Durées de tournage

1 569 semaines de tournage pour les films d'initiative française dont 28,2 % à l'étranger

Remarque préalable : Pour l'analyse concernant la durée des tournages, 15 films parmi les 196 films d'initiative française ont été exclus de la base de travail. Il s'agit des 9 films d'animation, de trois documentaires aux tournages effectués sur une longue période, de deux documentaires constitués d'images d'archives et d'un documentaire ayant nécessité un tournage sur plusieurs continents.

Nombre de semaine de tournage des films d'initiative française (181 films)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
semaines de tournage	1 143	1 136	1 327	1 342	1 445	1 329	1 349	1 289	1 518	1 569
dont : extérieur en France	902	734	942	877	785	908	896	918	1 018	1 040
studios en France	20	89	65	86	94	73	66	80	54	86
à l'étranger	221	313	320	379	566	348	387	291	446	443
durée moyenne de tournage					8,2	8,2	7,7	8,3	8,5	8,7

Le nombre cumulé des semaines de tournage pour les films d'initiative française s'établit à 1 569 en 2008. La durée moyenne de tournage pour un film d'initiative française est de 8,7 semaines (8,5 semaines en 2007, 8,3 semaines en 2006, 7,7 semaines en 2005).

Le nombre de semaines de tournage dans l'hexagone s'établit à 1 126, soit une hausse de 5,0 % par rapport à 2007 (+54 semaines) pour un nombre de films en progression de 1,7 % (181 films en 2008, contre 178 films en 2007). Cette augmentation concerne à la fois les tournages en décors naturels qui totalisent 1 040 semaines (+22 semaines) et les tournages dans les studios français (+32 semaines).

79 films d'initiative française, soit 43,6 % des 181 films pris en compte, sont partiellement ou intégralement tournés à l'étranger (80 films, soit 44,9 % en 2007). Le choix du tournage à l'étranger est, dans la majorité des cas, lié à des exigences d'ordre artistique. Néanmoins, ce choix répond parfois à une logique financière, la localisation à l'étranger permettant des économies sur les coûts (Portugal, République Tchèque, Bulgarie, Roumanie) ou l'accès à des financements locaux au travers des coproductions (Belgique, Luxembourg, Allemagne, Canada).

La durée des tournages à l'étranger des films d'initiative française connaît une légère diminution pour un nombre de films équivalents (-3 semaines).

En 2008, 28 films d'initiative française sont partiellement tournés dans les studios français (27 films en 2007). La durée moyenne de tournage en studio est de 15 jours, contre 10 jours en 2007 et 24 jours en 2006. Les films tournés en studio présentent des devis élevés : cinq films affichent un devis de plus de 20 M€, 7 films un devis compris entre 10 M€ et 20 M€, 10 films un devis compris entre 5 M€ et 10 M€ et 6 films un devis inférieur à 5 M€. Le devis moyen de ces 28 films s'établit à 11,5 M€.

Nombre de semaine de tournage des films de coproduction à majorité étrangère

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
semaines de tournage en France	22	15	29	15	31	13	7	25	14	38

Neuf films de coproduction minoritaire sont partiellement tournés en France, contre cinq en 2007, sept en 2006 et cinq en 2005. Parmi eux, un seul est intégralement tourné en France.

D. Postproduction

Les travaux de laboratoire sont effectués en France pour la presque totalité des 196 films d'initiative française. Les laboratoires du groupe Eclair (Eclair, GTC, Télétota...), les entreprises du groupe Quinta Industries (LTC, Scanlab, DuranDuboi) et l'association Arane Gulliver / Mikros Images réalisent les travaux de laboratoire de finition pour 85 % des films d'initiative française. 14 films font appel à des laboratoires étrangers (7 %).

Les travaux de post-production sont effectués à l'étranger pour 14 films d'initiative française (15 en 2007, 9 en 2006, 20 en 2005, 10 en 2004). La Belgique (9 films) est le principal pays de localisation de ces travaux. En France, les principaux intervenants du secteur sont le groupe Quinta Industries (les auditoriums de Boulogne et Joinville, SIS, Cinéstéréo), les sociétés du groupe Eclair (Auditel, Jackson), Cinéphase, Digital Factory, Dovidis, et Polygon.

Pour 32 % des films à majorité étrangère (14 films sur 44), la postproduction a été confiée à des laboratoires français (30% en 2007, 38 % en 2006). Des auditoriums français ont également participé à la production de 10 films à majorité étrangère (16 films en 2007, 15 films en 2006).

ANNEXES

La production cinématographique en 2008

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	CIC***	Région	pays coproducteurs
13 m²	Grossman Barthélémy	0,61	1		X								Fr100
35 rhums	Denis Claire	3,63	3		X	X			ARTE	X	OUI	X	Fr80 / All20
36 vues du pic Saint Loup	Rivette Jacques	3,53	3	avant	X				F2		OUI	X	Fr80 / It20
57000 km entre nous	Kreuter Delphine	0,33	1	après									Fr100
Adieu Gary Cooper	Amaouche Nassim	3,01	1		X		X			X	OUI	X	Fr100
Algérie, histoires à ne pas dire	Lledo Jean-Pierre	0,54	2									X	Fr100
Appel des arènes (L')	Ndiaye Cheikh	0,85	1										Fr100
Arbre et la forêt (L')	Ducastel Olivier / Martineau Jacques	3,49	3	avant	X		X			X	OUI	X	Fr100
Armée du crime (L')	Guediguian Robert	9,16	3	avant	X		X		F3		OUI	X	Fr100
Arrivants (Les)	Chagnard Patrice / Bories Claudine	0,65	2/3	avant							OUI	X	Fr100
Arthur et la guerre des deux mondes	Besson Luc	68,83	3		X				TF1	X	OUI	X	Fr100
Arthur et la vengeance de Maltazard	Besson Luc	63,24	3		X				TF1	X	OUI		Fr100
Au nom des trois couleurs	Richard Chantal	0,34	2								OUI		Fr100
Au voleur	Petit Sarah	1,51	1	avant	X		X					X	Fr100
Avant-poste	Parraud Emmanuel	1,03	1	avant								X	Fr100
Avenir	Van Leeuw Philippe	1,90	1	avant	X								Fr53 / Belg46
Baby blues	Bertrand Diane	4,33	3			X	X		F2	X	OUI		Fr100
Baltringue (Le)	Sebas Cyril	4,03	2		X						OUI		Fr100
Banlieue 13 - ultimatum	Alessandrin Patrick	15,50	3		X		X		TF1	X	OUI		Fr100
Bas fonds	Le Besco Isild	1,23	3	avant					ARTE			X	Fr100
Bellamy	Chabrol Claude	11,76	3		X		X		F2	X	OUI	X	Fr100
Blonde aux seins nus (La)	Pradal Manuel	4,08	3		X					X	OUI	X	Fr100
Bonobos	Tixier Alain	2,70	1			X							Fr85 / Canada15
Bouquet final	Delgado Michel	8,00	1		X		X		F3		OUI		Fr100
Bruit des gens autour (Le)	Diasteme	2,51	1		X	X				X	OUI	X	Fr100
Cendres et sang	Ardant Fanny	2,41	1	avant	X		X						Fr70 / Roumanie30
Cargo	Tutorov Biljana	0,54	1	avant									Fr100
Carré blanc	Leonetti Jean-Baptiste	3,06	1		X		X			X			Fr37 / Lux30 / Belg21 / Suisse10
C'est dur d'être aimé par des cons	Leconte Daniel	0,39	1	après	X								Fr100
Celle que j'aime	Chouraqui Elie	6,51	3		X						OUI		Fr100
Chaque jour est une fête	El-Horr Dima	1,52	1	avant			X						Fr60 / All20 / Liban20
Chemin noir (Le)	Badis Abdallah	0,51	1								OUI	X	Fr100
Choron dernière vie et mort du professeur	Carles Pierre / Martin Eric	0,29	1/3										Fr100
Cineman	Moix Yann	21,79	2		X				TF1	X			Fr73 / Belg27

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

***Crédit d'impôt cinéma

1/6

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	CIC***	Région	pays coproducteurs
Coach (Le)	Doran Olivier	6,11	3		X			X	M6	X	OUI		Fr100
Coco	Elmaleh Gad	14,54	1		X				TF1		OUI		Fr100
Coco Chanel & Igor Stravinsky	Kounen Jan	12,01	3		X	X				X	OUI	X	Fr100
Code a changé (Le)	Thompson Danièle	12,01	3		X				TF1		OUI	X	Fr100
Collégiens (Les)	Sattouf Riad	4,22	1		X	X				X	OUI		Fr100
Coluche, l'histoire d'un mec	De Caunes Antoine	9,09	3		X			X	F2	X	OUI	X	Fr100
Comme les autres	Garenq Vincent	3,99	1		X			X	F3	X	OUI		Fr100
Complices	Mermoud Frederic	3,35	1		X			X	F3				Fr72 / Suisse27
Concert (Le)	Mihaileanu Radu	13,19	3		X			X	F3		OUI	X	Fr70 / Belg10 / Roumanie10 / It10
Crime est notre affaire (Le)	Lafaurie Nathalie / Thomas Pascal	9,74	1/3		X	X			F2		OUI	X	Fr100
Cyprien	Charhon David	9,20	1		X			X	TF1		OUI		Fr100
Dame de trèfle (La)	Bonnell Jérôme	2,49	3	avant	X			X			OUI	X	Fr100
Dans ton sommeil	Du Potet Eric / Du Potet Caroline	2,01	1		X			X		X	OUI	X	Fr100
De l'autre côté du lit	Pouzadoux Pascale	10,99	2						TF1		OUI		Fr100
Dernier pour la route (Le)	Godeau Philippe	7,86	1		X			X	F3	X	OUI	X	Fr100
Deuxième souffle	Finkiel Emmanuel	0,80	3	avant								X	Fr81 / Belg19
Diamant 13	Beat Gilles	6,85	3		X			X		X			Fr48 / Belg25 / Lux25
Différence c'est que c'est pas pareil (La)	Laethier Pascal	2,82	1		X	X		X				X	Fr57 / Lux27 / Belg16
Dix millions de centimes	Derrais Bachir	0,35	1	après									Fr100
Domaine	Chiha Patric	1,51	1	avant				X				X	Fr80 / Autriche20
Eden à l'ouest	Costa-Gavras Constantin	7,28	3		X			X	F3		OUI	X	Fr55 / It25 / Grèce20
Élégance du hérisson (L')	Achache Mona	9,00	1		X			X	F2	X	OUI		Fr90 / It10
Emmerdeur (L')	Veber Francis	22,24	3		X				TF1	X	OUI		Fr100
En souvenir de nous	Leviant Michel	0,45	3										Fr100
Enfance du mal (L')	Coussemacq Olivier	1,07	1					X		X	OUI	X	Fr100
Enfants de Don Quichotte (acte 1) (Les)	Legrand Jean-Baptiste / Denece Ronan / Legrand Augustin	0,29	1	après									Fr100
Enfer de Henri-Georges Clouzot (L')	Medrea Ruxandra / Bromberg Serge	1,03	1		X			X	F2		OUI	X	Fr100
Envoyés très spéciaux	Auburtin Frédéric	12,81	3		X	X			M6	X	OUI		Fr100
Erreur de la banque en votre faveur	Bitton Gerard / Munz Michel	8,88	3		X			X	TF1	X	OUI		Fr100
Espion(s)	Saada Nicolas	7,18	1		X				F2		OUI	X	Fr100
Farewell	Carion Christian	17,80	3		X			X	F2	X	OUI	X	Fr100
Faute des mères (La)	Telerman Cécile	9,03	2		X			X	TF1		OUI		Fr100
Femme invisible (La)	Teysier Agathe	2,19	1					X	F3		OUI	X	Fr100
Fil (Le)	Ben Attia Medhi	1,52	1	avant									Fr80 / Belg20

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

***Crédit d'impôt cinéma

2/6

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	CIC***	Région	pays coproducteurs
Fille du RER (La)	Techine André	6,96	3	avant	X	X			F2	X	OUI		Fr100
Fix me	Andoni Raed	0,70	1						ARTE				Fr80 / Suisse20
From Paris with love	Morel Pierre	37,84	3		X	X			M6				Fr100
Gamines	Faucher Eleonore	2,62	2		X		X			X	OUI	X	Fr100
Génération électro	Chevalier Christophe	0,59	1								OUI		Fr100
Gerboise bleue	Ouahab Djamel	0,68	1	avant		X						X	Fr100
Grande Vie (La)	Deak Marina	0,97	1	avant			X					X	Fr100
Guerre des miss (La)	Leconte Patrice	12,43	3		X	X			TF1		OUI	X	Fr90 / Belg10
Habana muda	Brach Eric	0,38	1								OUI		Fr100
Hadewijch	Dumont Bruno	3,40	3	avant	X		X		ARTE	X	OUI	X	Fr100
Hanna M	Friedlich Hadar	1,25	1		X				ARTE				Fr54 / Israël45
Herbes folles (Les)	Resnais Alain	11,15	3	avant	X	X			F2	X	OUI	X	Fr90 / It10
Home sweet home	Le Pecheur Didier	2,25	3	avant	X	X				X	OUI	X	Fr100
Homme de chevet (L')	Monne Alain	3,12	1	avant	X		X		ARTE	X			Fr100
Hommes (Les)	Michel Ariane	0,09	1	après									Fr100
Horde (La)	Dahan Yannick / Rocher Benjamin	2,85	1		X		X			X	OUI		Fr100
Humains	Thevenin Pierre-Olivier / Molon Jacques-Olivier	4,50	1		X	X	X			X			Fr60 / Lux30 / Suisse10
Igor	Leondis Anthony	11,78	2								OUI		Fr100
Incognito	Lavaine Eric	9,45	2		X	X				X			Fr70 / Belg30
Insurgée (L')	Perreau Laurent	3,30	1		X		X			X	OUI	X	Fr100
Ivul	Kotting Andrew	0,81	3				X					X	Fr61 / Suisse39
J'ai oublié de te dire	Vinas-Raymond Laurent	2,36	1			X	X				OUI	X	Fr100
J'aimerais partager le printemps avec quelqu'un	Morder Joseph	0,03	3	après									Fr100
JCVD	El Mechri Mabrouk	10,65	2		X		X			X			Fr40 / Belg30 / Lux30
Je l'aimais	Breitman Zabou	10,30	3		X		X		F2	X	OUI	X	Fr70 / It20 / Belg10
Je ne dis pas non	Lolitch Iliana	1,53	1		X	X					OUI		Fr100
Je suis heureux que ma mère soit vivante	Miller Nathan / Miller Claude	4,26	1/3		X	X			F3		OUI	X	Fr100
Je suis parti de rien	Giannoli Xavier	10,25	3		X		X		F3	X	OUI	X	Fr100
Je vais te manquer	Sthers Amanda	6,53	1		X		X			X	OUI		Fr100
J'irai dormir à Hollywood	De Maximy Antoine	1,09	1		X					X	OUI		Fr100
Joueuse	Bottaro Caroline	4,26	1	avant	X		X		F2		OUI	X	Fr79 / All21
King Guillaume	Martin Laval Pierre-François	5,87	2		X		X		F3	X	OUI		Fr100
Kurdishlover	Hahn Clarisse	0,52	1	avant					ARTE			X	Fr100
Lagerfeld confidentiel	Marconi Rodolphe	0,80	3										Fr100

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

***Crédit d'impôt cinéma

3/6

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

La production cinématographique en 2008

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	CIC***	Région	pays coproducteurs
Largo Winch	Salle Jerome	24,67	2		X		X		TF1	X	OUI		Fr100
Lascars (Les)	Pereira-Lazaro Albert / Klotz Emmanuel	7,50	1/2	avant	X				F2	X	OUI		Fr80 / All20
Liberté	Gatlif Tony	4,82	3	avant		X	X		F3		OUI	X	Fr100
Ligne blanche (La)	Torres Olivier	0,78	1								OUI	X	Fr100
Lino	Milesi Jean-Louis	0,29	2										Fr100
Loi du plus fort (La)	Tasma Alain	3,11	1		X		X		F3	X			Fr70 / Israël10 / Belg10 / It10
Loin des balles	Dercourt Denis	5,28	3	avant		X	X		F3	X	OUI		Fr100
Lol	Azelos Lisa	9,59	3		X		X		TF1-M6		OUI		Fr100
Loup	Vanier Nicolas	10,00	3		X	X	X		F3		OUI		Fr100
Lucky Luke	Huth James	27,01	3		X		X		F2-F3	X			Fr100
Ma mec à moi	Zilbermann Jean-Jacques	3,80	3	avant	X		X		ARTE	X	OUI		Fr100
Ma vie au ranch	Letourneur Sophie	0,45	1				X			X	OUI		Fr100
Mademoiselle Chambon	Brize Stéphane	3,76	3	avant	X	X				X	OUI	X	Fr100
Magma	Vinour Pierre	0,41	2				X				OUI	X	Fr100
Maniquerville, le temps retrouvé	Creton Pierre	0,56	2	avant									Fr100
Maraina, un opéra au bout du monde	Paes Cesar	0,50	3										Fr82 / Belg17
Marching band	Durand Pierre-Nicolas / Cotinier Helena / Miller Claude	1,85	2/2/3			X					OUI		Fr100
Mariage chez les Bodin's	Le Roch Eric	0,09	3										Fr100
Micmacs à tire-larigot	Jeunet Jean-Pierre	27,09	3						F2-F3		OUI	X	Fr100
Missionnaire (Le)	Delattre Roger	9,41	1		X	X			TF1	X	OUI	X	Fr100
Mon faible cœur	Lifshitz Sébastien	1,38	3		X		X			X	OUI	X	Fr100
Morceaux de conversations avec Jean-Luc Godard	Fleischer Alain	0,14	3										Fr100
Moveon.org	Stevenson Scott / Jordanov Alex	0,85	1								OUI		Fr100
Ne me libérez pas je m'en charge	Godet Fabienne	0,35	2	après		X					OUI	X	Fr100
Nés en 68	Martineau Jacques / Ducastel Olivier	0,71	3						F2			X	Fr100
No pasaran	Causse Emmanuel / Martin Eric	4,50	1/2			X			F2	X	OUI		Fr100
Non, ma fille, tu n'iras pas danser	Honore Christophe	3,86	3		X				F3		OUI	X	Fr100
Nouveau film	Cavalier Alain	0,55	3		X		X		ARTE		OUI		Fr100
Nuit bleue	Leccia Ange	1,16	2								OUI	X	Fr100
Nuit de chien	Schroeter Werner	4,30	3	avant	X		X			X			Fr60 / All20 / Port20
Nuit des enfants rois (La)	Charreyron Antoine	21,54	1							X	OUI	X	Fr53 / Belg23 / Lux22
Nulle part terre promise	Finkiel Emmanuel	0,68	3	après			X					X	Fr100
Océans	Perrin Jacques / Cluzaud Jacques	49,62	2	avant	X	X			F2-F3		OUI		Fr100

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

***Crédit d'impôt cinéma

4/6

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	CIC***	Région	pays coproducteurs
Orpailleur	Barrat Marc	2,83	1			X	X		F3	X	OUI	X	Fr100
OSS 117 Rio ne répond plus	Hazanavicius Michel	23,36	2		X		X		M6		OUI		Fr100
Papa raconte	Roger Jean-Christophe	2,87	1			X				X	OUI	X	Fr81 / Lux18
Paris nord sud	Llopis Franck	0,42	1										Fr100
Partir	Corsini Catherine	4,14	3		X		X			X	OUI	X	Fr100
Père de mes enfants (Le)	Hansen-Love Mia	2,30	2		X		X		ARTE	X	OUI	X	Fr80 / All20
Petit Nicolas (Le)	Tirard Laurent	22,71	3						M6				Fr80 / Belg20
Petits Princes (Les)	Laferriere Gabriel	4,99	1		X		X		F2	X	OUI	X	Fr100
pour un peu de plaisir	Mouret Emmanuel	3,40	3		X		X			X	OUI	X	Fr100
Premier Cercle (Le)	Tuel Laurent	15,00	3		X				TF1	X	OUI	X	Fr100
Première Etoile (La)	Jean Baptiste Lucien	4,66	1		X		X		F2	X	OUI	X	Fr100
Prophète (Le)	Audiard Jacques	12,49	3		X		X		F2	X	OUI	X	Fr94 / It6
Qu'un seul tienne et les autres suivront...	Fehner Lea	1,95	1	avant	X		X			X	OUI	X	Fr100
R.T.T.	Berthe Frederic	13,65	2		X				TF1				Fr100
Rapt !	Belvaux Lucas	5,95	3		X		X		F3	X		X	Fr62 / Belg38
Regrets (Les)	Kahn Cédric	3,70	3	avant	X	X				X	OUI	X	Fr100
Ricky	Ozon François	6,38	3		X		X		F2	X	OUI		Fr90 / It10
Rien à perdre-nothing to lose	Meunier Jean-Henri	0,43	3									X	Fr100
Rio sex comedy	Nossiter Jonathan	3,19	3		X								Fr60 / Brésil40
Robe du soir (La)	Aziza Myriam	1,70	2	avant			X					X	Fr100
Roi de l'évasion (Le)	Guiraudie Alain	1,74	3	avant	X		X				OUI	X	Fr100
Romaine par moins 30	Obadia Agnès	4,20	3		X		X		F2	X			Fr80 / Canada20
Rose et noir	Jugnot Gérard	15,63	3		X	X			F2-F3	X	OUI		Fr85 / Esp15
Safari	Baroux Olivier	15,60	2		X	X			TF1-M6				Fr100
Sagan	Kurys Diane	2,14	3										Fr100
Sainte Ethique	Lemaire-Darnaud Jocelyne	0,45	2	avant	X						OUI		Fr100
Sainte Victoire (La)	Favrat François	8,63	2			X	X		F2	X	OUI		Fr100
Secret d'Eléonore (Le)	Heidsieck Henri / Monfery Domini-que	3,26	1/2		X	X				X	OUI	X	Fr78 / It21
Sel de la mer (Le)	Jacir Annemarie	1,20	1										Fr34 / Suisse26 / Belg20 / Esp20
S'écarter du rivage	Molia Xabi	1,81	1	avant	X		X			X	OUI	X	Fr100
Séminaire (Le)	Nemes Charles	8,24	3		X	X			M6		OUI		Fr100
Soudain le vide (enter the void)	Noe Gaspard	12,38	3		X								Fr70 / All20 / It10
Tabarly	Marcel Pierre	2,10	1		X								Fr100
Tellement proches	Nakache Olivier / Toledano Eric	8,61	3		X		X		TF1	X	OUI		Fr100

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

***Crédit d'impôt cinéma

5/6

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

Annexe A : Films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	CIC***	Région	pays coproducteurs
Temps de la kermesse est terminé (Le)	Chignac Frederic	3,11	1		X		X		F3				Fr100
Temps des graces (Le)	Marchais Dominique	0,66	1	avant								X	Fr100
Temps d'un regard (Le)	Flammer Ilan	1,31	1										Fr100
Terre de la folie (La)	Mouillet Luc	0,49	3	avant							OUI	X	Fr100
The Time that remains	Suleiman Elia	4,79	3		X	X			F3				Fr70 / Belg20 / It10
Transporteur 3 (Le)	Megaton Olivier	30,45	3		X		X		TF1				Fr100
Très Très Grande Entreprise (La)	Jolivet Pierre	8,30	3		X	X			F2		OUI		Fr100
Un chat, un chat	Fillieres Sophie	2,19	3			X	X			X	OUI	X	Fr100
Un homme et son chien	Huster Francis	8,41	2		X		X		F2		OUI		Fr90 / It10
Une affaire d'Etat	Valette Eric	4,68	2		X	X				X	OUI	X	Fr100
Une famille clef en main	Davy Jean-François	2,19	3								OUI		Fr100
Une semaine sur deux (et la moitié des vacances scolaires)	Calberac Ivan	7,12	3		X	X			M6	X	OUI		Fr100
Une vie de chat	Gagnol Alain / Felicioli Jean-Loup	5,05	1		X		X		F3	X	OUI	X	Fr86 / Belg13
Victor	Gilou Thomas	9,66	3		X	X			M6		OUI		Fr100
Vie sauvage des animaux domestiques (La)	Garing Dominique	3,99	1		X				F2		OUI	X	Fr77 / All22
Vilain (Le)	Dupontel Albert	7,00	3		X		X		F2	X	OUI		Fr100
Villa Amalia	Jacquot Benoît	4,55	3	avant	X		X		F2	X	OUI	X	Fr90 / Suisse10
Violette	Gaudissart Valerie	0,61	1									X	Fr100
Voyage aux Pyrénées (Le)	Larrieu Jean-Marie / Larrieu Arnaud	2,73	3	après	X	X				X	OUI	X	Fr100
Voyage en Inde (Le)	Piquer Yann	0,25	3										Fr100
Welcome	Lioret Philippe	9,34	3		X		X		F3		OUI	X	Fr100
Yona yona penguin	Rintaro	9,02	3			X	X			X		X	Fr100
Yuki et Nina	Girardot Hippolyte / Suwa Nobihuro	1,97	1/2	avant	X				ARTE	X	OUI	X	Fr100
Zones turquoises (Les)	Klotz Jean-Christophe	3,15	1	avant	X		X			X	OUI	X	Fr100

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

***Crédit d'impôt cinéma

En gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

6/6

La production cinématographique en 2008

Annexe B : Films à majorité étrangère agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)	Rang*	A/R**	C+	TPS	Ciné	Cinéma	chaînes	SOFICA	Région	pays coproducteurs
7 jours (Les)	Elkabetz Shlomi / Elkabetz Ronit	1,00	2		X							Israël75 / Fr25
7 minutes au paradis	Givon Omri	0,49	1									Israël79 / Fr21
9 mm	Barman Taylan	1,81	2	après				X			X	Belg71 / Fr28
Amer	Cattet Helene / Forzani Bruno	0,88	1/2		X						X	Belg60 / Fr40
Barons (Les)	Ben Yadir Nabil	1,98	1							X		Belg69 / Fr30
Bena	Klainer Niv	0,47	1									Israël82 / Fr18
Besa	Karanovic Srdjan	1,35	3									Serbie41 / Slovaquie30 / Hongrie14 / Fr12
Bonheur de pierre (Le)	Menard Robert	5,17	3			X				X		Canada90 / Fr10
C'est ici que je vis	Recha Marc	1,97	3	avant	X		X		ARTE			Esp67 / Fr33
Chanteuse de tango (La)	Martinez Vignatti Diego	2,64	3									Belg66 / Argentine13 / Pays-Bas10 / Fr10
Chéri	Frears Stephen	23,79	3		X		X		F3	X	X	GB43 / Fr32 / All25
Comtesse (La)	Delpy Julie	5,36	2									All77 / Fr23
Dau	Khrjanovsky Ilya	5,90	2						ARTE			All47 / Russie21 / Fr17 / Suède15
Desert flower	Hormann Sherry	11,64	3									All70 / Autriche20 / Fr10
Domination masculine (La)	Jean Patrick	0,90	2	avant	X					X		Belg50 / Fr50
Élève libre	Lafosse Joachim	2,10	3		X		X					Belg70 / Fr30
Ex	Brizzi Fausto	8,75	3									It90 / Fr10
Il divo	Sorrentino Paolo	4,49	3		X							It80 / Fr20
Infiltré (L')	Othenin-Girard Dominique	2,28	3									Suisse61 / Canada28 / Fr10
Jasper, voyage à l'autre bout de la terre	Fingberg Eckart	8,09	1							X		All55 / Fr25 / Roumanie20
John Rabe	Gallenberger Florian	15,10	3		X				F2			All80 / Fr20
Kirot	Lerner Danny	1,54	2									Israël75 / Fr25
La Camara oscura (La chambre noire)	Menis Maria Victoria	1,04	3									Argentine69 / Fr31
Looking for Eric	Loach Ken	6,26	3		X		X			X		GB45 / Fr25 / Belg10 / It10 / Esp10
Lourdes	Hausner Jessica	3,30	3			X			ARTE		X	Autriche62 / All21 / Fr17
Magique	Muyt Philippe	6,85	3		X	X						Canada60 / Fr40
Maison de mon père (La)	Merchan Gorka	2,41	1		X							Esp90 / Fr10
Mer noire	Bondi Federico	0,85	1									It70 / Roumanie20 / Fr10
Pandora's box	Ustaoglu Yesim	1,06	3									Turquie42 / Fr30 / Belg15 / All11
Parmi les paysans (unter bauern)	Boeken Ludi	4,18	3		X							All79 / Fr20
Premieres Neiges	Begic Aida	1,10	1									Bosnie Herzégovine47 / All34 / Fr19
Rebelle Sicilienne (La)	Amenta Marco	2,74	2		X							It70 / Fr29
Régate (La)	Bellefroid Bernard	2,40	1			X	X			X		Lux45 / Belg40 / Fr15
Rondo	Van Malderghem Olivier	2,33	1			X						Belg70 / Fr30
Ruban blanc (Le)	Haneke Michael	12,97	3		X	X			F3			All45 / Fr22 / Autriche22 / It10
Silent wedding	Malaele Horatiu	0,88	1									Roumanie70 / Fr20 / Lux10
Simon Konianski	Wald Micha	3,09	2			X	X			X		Belg65 / Fr20 / Canada14
Solomon kane	Bassett Michael J.	27,19	3									GB50 / République Tchèque30 / Fr20
The Duchess	Dibb Saul	20,98	2							X		GB70 / Fr20 / It10
The Good Heart	Kari Dagur	2,88	3		X							Islande57 / Danemark28 / Fr14
Triage	Tanovic Danis	9,00	3		X					X		Irlande59 / Fr24 / Esp16
Vapeur	Hanchar Yves	2,51	3		X		X					Belg62 / Fr37
Vents de sable, femmes de roc	Borgers Nathalie	1,27	1									Autriche49 / Belg38 / Fr12
Vincere	Bellocchio Marco	8,25	3							X		It90 / Fr10

*1=premier film ; 2=deuxième film ; 3=autre film.

**Avance sur recettes avant ou après réalisation.

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)
13 m²	Grossman Barthélémy	0,61
57000 km entre nous	Kreuter Delphine	0,33
Adieu Gary Cooper	Amaouche Nassim	3,01
Appel des arènes (L')	Ndiaye Cheikh	0,85
Au voleur	Petit Sarah	1,51
Avant-poste	Parraud Emmanuel	1,03
Avenir	Van Leeuw Philippe	1,90
Bonobos	Tixier Alain	2,70
Bouquet final	Delgado Michel	8,00
Bruit des gens autour (Le)	Diasteme	2,51
Cargo	Tutorov Biljana	0,54
Carré blanc	Leonetti Jean-Baptiste	3,06
Cendres et sang	Ardant Fanny	2,41
C'est dur d'être aimé par des cons	Leconte Daniel	0,39
Chaque jour est une fête	El-Horr Dima	1,52
Chemin noir (Le)	Badis Abdallah	0,51
Coco	Elmaleh Gad	14,54
Collégiens (Les)	Sattouf Riad	4,22
Comme les autres	Garenq Vincent	3,99
Complices	Mermoud Frederic	3,35
Cyprien	Charhon David	9,20
Dans ton sommeil	Du Potet Eric / Du Potet Caroline	2,01
Dernier pour la route (Le)	Godeau Philippe	7,86
Différence c'est que c'est pas pareil (La)	Laethier Pascal	2,82
Dix millions de centimes	Derrais Bachir	0,35
Domaine	Chiha Patric	1,51
Elégance du hérisson (L')	Achache Mona	9,00
Enfance du mal (L')	Coussemacq Olivier	1,07
Enfants de Don Quichotte (acte 1) (Les)	Legrand Jean-Baptiste / Denece Ronan / Legrand Augustin	0,29
Enfer de Henri-Georges Clouzot (L')	Medrea Ruxandra / Bromberg Serge	1,03
Espion(s)	Saada Nicolas	7,18
Femme invisible (La)	Teyssier Agathe	2,19
Fil (Le)	Ben Attia Medhi	1,52
Fix me	Andoni Raed	0,70
Generation électro	Chevalier Christophe	0,59
Gerboise bleue	Ouamab Djamel	0,68
Grande Vie (La)	Deak Marina	0,97
Habana muda	Brach Eric	0,38
Hanna M	Friedlich Hadar	1,25
Homme de chevet (L')	Monne Alain	3,12
Hommes (Les)	Michel Ariane	0,09
Horde (La)	Dahan Yannick / Rocher Benjamin	2,85
Hôte (L')	De Maistre Alix	2,43
Humains	Thevenin Pierre-Olivier / Molon Jacques-Olivier	4,50
Insurgée (L')	Perreau Laurent	3,30
J'ai oublié de te dire	Vinas-Raymond Laurent	2,36
Je ne dis pas non	Lolitch Iliana	1,53
Je vais te manquer	Sthers Amanda	6,53
J'irai dormir à Hollywood	De Maximy Antoine	1,09
Joueuse	Bottaro Caroline	4,26
Kurdishlover	Hahn Clarisse	0,52
Ligne blanche (La)	Torres Olivier	0,78
Loi du plus fort (La)	Tasma Alain	3,11
Ma vie au ranch	Letourneur Sophie	0,45
Missionnaire (Le)	Delattre Roger	9,41
Moveon.org	Stevenson Scott / Jordanov Alex	0,85
Nuit des enfants rois (La)	Charreyron Antoine	21,54
Orpailleur	Barrat Marc	2,83

* en gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

1/2

Annexe C : Premiers films d'initiative française agréés en 2008

titre	réalisateur	devis (M€)
Papa raconte	Roger Jean-Christophe	2,87
Paris nord sud	Llopis Franck	0,42
Petits Princes (Les)	Laferriere Gabriel	4,99
Première Etoile (La)	Jean Baptiste Lucien	4,66
Qu'un seul tienne et les autres suivront...	Fehner Lea	1,95
Sel de la mer (Le)	Jacir Annemarie	1,20
S'éloigner du rivage	Molia Xabi	1,81
Sommeil blanc	Guyon Jean-Paul	1,63
Tabarly	Marcel Pierre	2,10
Temps de la kermesse est terminé (Le)	Chignac Frederic	3,11
Temps des graces (Le)	Marchais Dominique	0,66
Temps d'un regard (Le)	Flammer Ilan	1,31
Une vie de chat	Gagnol Alain / Felicioli Jean-Loup	5,05
Vie sauvage des animaux domestiques (La)	Garing Dominique	3,99
Violette	Gaudissart Valerie	0,61
Zones turquoises (Les)	Klotz Jean-Christophe	3,15

* en gras, les films ayant obtenu un agrément de production sans agrément des investissements préalable.

2/2